Série 5. FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE DE BORDEAUX N° 13.

ESSAI

SUR LA

TOPOGRAPHIE MÉDICALE

Du Canton d'AIRE (Landes)

THÈSE

POUR LE DOCTORAT EN MÉDECINE

Présentée et soutenue, le 16 Février 1883

PAR

PIERRE DUPIELLET

Né à Latrille, le 7 Octobre 1858.

Examinateurs de la Thèse : MM. LAYET, *Président.* — MORACHE, *Professeur.* — BOURSIER, LANDE, *Agrégés.*

Le Candidat répondra aux questions qui lui seront faites sur les diverses parties de l'enseignement médical.

BORDEAUX

IMPRIMERIE NOUVELLE A. BELLIER ET Cie.

16 — RUE CABIROL — 16

1883

Série 5. FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE DE BORDEAUX N° 13.

ESSAI

SUR LA

TOPOGRAPHIE MÉDICALE

Du Canton d'AIRE (Landes)

THÈSE

POUR LE DOCTORAT EN MÉDECINE

Présentée et soutenue, le 16 Février 1883

PAR

PIERRE DUPIELLET

Né à Latrille, le 7 Octobre 1858.

Examinateurs de la Thèse : MM. LAYET, *Président.* — MORACHE, *Professeur.* — BOURSIER, LANDE, *Agrégés.*

Le Candidat répondra aux questions qui lui seront faites sur les diverses parties de l'enseignement médical.

BORDEAUX

IMPRIMERIE NOUVELLE A. BELLIER ET Cie.

16 — RUE CABIROL — 16

1883

FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE DE BORDEAUX

M. DENUCÉ ..... Doyen.

PROFESSEURS :

Anatomie	MM.	BOUCHARD.
Physiologie		ORÉ.
Physique		MERGET.
Chimie		MICÉ.
Histoire naturelle		GUILLAUD.
Pathologie générale		VERGELY.
Pathologie interne		DUPUY.
Pathologie externe		AZAM.
Anatomie pathologique		COYNE.
Histologie et anatomie générale		VIAULT.
Médecine opératoire		MASSE.
Pharmacie		FIGUIER.
Thérapeutique		De FLEURY.
Hygiène		LAYET.
Médecine légale		MORACHE.
Médecine expérimentale		JOLYET.
Matière médicale		PERRENS.
Clinique médicale		PITRES. PICOT.
Clinique chirurgicale		DENUCÉ. LANELONGUE.
Clinique obstétricale		MOUSSOUS.
Clinique ophthalmologique		BADAL.

AGRÉGÉS EN EXERCICE

MM. ARNOZAN	MM. BOURSIER	MM. POINSOT
RONDOT	LEFOUR	TESTUT
LANDE	DUDON	CARLES
SOLLES	DEMONS	PÉRIER
ARMAINGAUD	GERVAIS KOYSIEWICZ	BLAREZ

MAITRES DE CONFÉRENCES

Physique	MM. BERGONIÉ	Histoire naturelle	MM. PÉRIER.
Chimie	CARLES	Accouchements	LEFOUR.

CLINIQUES ANNEXES

Clinique médicale des enfants	MM.	NÉGRIÉ.
Clinique chirurgicale des enfants		BITOT.
Maladies vénériennes		VENOT.
Maladies mentales		TAGUET.

Le Secrétaire de la Faculté, F. LAMBERT DES CILLEULS.

La Faculté a arrêté que les opinions émises dans les thèses qui lui sont présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs ; elle n'entend leur donner ni approbation ni improbation.

A MON PÈRE

A MA MÈRE

A MES FRÈRES -- A MES SŒURS

A MES PARENTS

A MES AMIS

A MON PRÉSIDENT DE THÈSE

MONSIEUR LE DOCTEUR LAYET

Professeur d'Hygiène à la Faculté de Médecine

A MONSIEUR LE DOCTEUR TESTUT

Professeur agrégé

et Chef des travaux anatomiques

A MONSIEUR LE DOCTEUR LOURTIES

Conseiller Général du canton d'Aire

ESSAI

SUR LA

TOPOGRAPHIE MÉDICALE

Du Canton d'AIRE (Landes)

INTRODUCTION

Chaque pays a ses maladies comme
il a sa flore et sa faune.
(Boudin).

Baglivi disait en tête de ses ouvrages : « J'écris à Rome et pour Rome ; » nous dirons : « Nous avons écrit dans le canton d'Aire et pour le canton d'Aire. »

Comme on fait jouer de nos jours un rôle considérable aux effluves telluriques, aux miasmes typhogènes ou autres et aussi aux microbes, qui tous se transmettent par l'intermédiaire de l'air, des vêtements, des aliments et de l'eau ; comme l'hygiéniste et le médecin sont appelés à utiliser largement les climats et les eaux dans le traitement des maladies confirmées, nous avons pensé qu'il ne serait pas inutile de donner un aperçu de la constitution médicale du canton d'Aire.

Aussi bien l'illustre Sydenham, n'a-t-il pas écrit « On » doit remarquer soigneusement les saisons qui favorisent » le plus chaque genre de maladie..... on doit avouer que » les qualités semblables de l'air disposent plus ou moins

» nos corps à telle ou telle maladie épidémique. On doit » dire la même chose des six choses non naturelles. »

Combien digne d'intérêt n'est-elle pas aussi la connaissance des tempéraments. N'est-ce pas aux congestions qu'est voué le tempérament sanguin, à l'éréthisme le tempérament nerveux? N'est-ce pas elle qui permet de faire un choix heureux des méthodes thérapeutiques à employer, un choix heureux aussi des nourrices?

Loin de nous la pensée d'épuiser le sujet et de faire une œuvre irréprochable; la tâche est au-dessus de nos forces, elle ne saurait être du reste réalisée par un seul homme, et tel autre pourrait combler les lacunes de notre travail. Né dans le canton d'Aire nous tenions à le faire connaître et à essayer d'agrandir le cercle trop étroit des ressources médicales de notre contrée. Notre but serait atteint si, tout en méritant l'indulgence de nos juges, nous pouvions être de quelque utilité à nos concitoyens.

Notre plan est fort simple : après avoir indiqué la situation géographique du canton, nous en faisons l'historique sommaire; nous étudions son sol, ses richesses territoriales, ses eaux, la constitution de ses habitants et leurs mœurs, leur façon de pratiquer l'hygièneet la thérapeutique, nous donnons ensuite le mouvement de la population, et nous terminons par l'exposé des maladies qui sévissent le plus communément dans la région.

Toutefois, avant de commencer, qu'il nous soit permis d'adresser ici nos remerciements à M. le professeur Layet dont l'excellent ouvrage « *Hygiène et maladies des paysans* » a été pour nous un guide sûr, à M. Testut, professeur agrégé, pour ses excellents conseils, et à M. Lourties, docteur en médecine, à Aire, pour les renseignemeuts qu'il nous a fournis.

CHAPITRE PREMIER

Situation. — Histoire. — Description géographique et géologique.

Chef-lieu de canton de l'arrondissement de Saint-Sever, Aire ou Atures, ancienne capitale des Taruzates, qui dut prendre sous la domination romaine le nom de Vicus Julii, est bâtie au pied d'une colline sur les bords de l'Adour. Cette charmante petite ville est située à 43,42 de latitude septentrionale et vers le 3,21 de longitude occidentale, à 738 kilomètres O. S.-O. de Paris et à 36 kilomètres de Mont-de-Marsan. Son élévation au-dessus du niveau de la mer est de 81 mètres.

Les douze communes qui dépendent de son ressort offrent, comme le reste de la Chalosse, justement nommée le *Jardin des Landes*, une suite de coteaux tapissés de vignobles, de bouquets de chênes et de chataigniers, des plaines et des vallées qui donnent d'abondantes moissons de froment et de maïs, et çà et là, de riantes prairies. Malheureusement, à côté de cette végétation vigoureuse, on trouve sur quelques points d'assez vastes étendues de terrains incultes, des landes, fort bien boisées, du reste, que seul le manque de bras empêche de livrer, en partie du moins, à l'agriculture. Le territoire du canton qu'arrosent l'Adour, la Grave, l'Ourden, le Bahus, le Bas et l'Escu, formé aux dépens de la partie occidentale de l'an-

tique Aquitaine, offre sur bien des points, à Sarron, à Latrille et au Mas-d'Aire surtout, des tumuli de diverses dimensions et garde encore les traces d'anciens campements (ceux du Mas-d'Aire sont connus vulgairement sous les noms de camps de César et de Pompée) qui prouvent que les Romains ne purent occuper le pays que militairement.

Ce territoire, d'une contenance de 20,354 hectares, offre une configuration irrégulière dans ses contours. Ses points les plus élevés sont Latrille (180 mètres), Saint-Loubouer (155 mètres).

Nous n'avons aucun document qui fasse connaître l'origine précise d'Aire. C'est à propos de l'invasion romaine dans les Gaules, que l'histoire parle des Taruzates pour la première fois. Après la capitulation de Sos à Crassus, ils firent, de concert avec les Vocates, un appel au courage et au patriotisme des tribus établies dans les Landes et tentèrent un suprême et dernier effort. Durant les trois premiers siècles, Aire qui jouissait du droit de cité, répara ses ruines en silence. Elle fut depuis durement traitée par les invasions des barbares, Franks, Goths, Vandales, Huns.

Sous la domination wisigothe elle jouit d'une grande importance. Elle fut même particulièrement dévouée à Euric, roi des Wisigoths, qui y transporta quelque temps sa cour. C'est ici que son fils, Alaric II, promulgua en 506, un an avant la bataille de Vouillé, un code intitulé : *Recueil d'Alaric* qui devait fondre ensemble les usages gothiques et le code Théodosien.

Aire était passée aux Vascons, dont elle devint une des cinq principales places, quand elle fut ravagée vers l'an 730 par l'invasion sarrazine qui, pareille à un torrent, vint dévaster la Gaule. Sous Charles Martel, Pépin et

Charlemagne, la vie renaît; mais les Normands, arrivés par l'embouchure de l'Adour, font disparaître Aire sous les cendres, le 20 juin 840.

A la fin du x^e^ siècle, elle se réédifie avec la disposition actuelle de ses rues dans l'enceinte de son vieil oppidum. Son importance stratégique fit qu'elle eût à soutenir bien des sièges pendant les guerres des Anglais et les guerres de religion. Elle fut, en effet, conquise sur les Anglais en 1338, par le fils du comte de Foix et définitivement arrachée à leur domination sous Charles VII, par le sire d'Albret.

De 1566 à 1593, elle fut tour à tour ravagée par les calvinistes et les catholiques, mais particulièrement maltraitée par Montgommery en 1569. Désormais son histoire va se confondre avec l'histoire générale du pays.

Aire repose sur un sol de remblai formé en grande partie de cailloux et de sable. C'est une ville assez bien bâtie et bien percée. Grâce à l'inclinaison du sol et à la présence d'un canal, il serait si facile de bien laver les rues, mesure excellente qui aurait le double avantage d'entretenir la propreté et la fraîcheur. Quelques bornes-fontaines de plus remédieraient à une pénurie d'eau vraiment regrettable.

Sur quelques points, pourtant, les maisons sont vieilles, mal bâties, basses, peu aérées, humides et très encombrées. Le quartier de Mestade est inondé à chaque débordement de l'Adour. En somme, humidité et encombrement au dedans, malpropreté au dehors. C'est au Conseil municipal qu'incombe le devoir de prendre de sérieuses mesures telles que : approvisionnement d'eau, pavage des rues et, au besoin, établissement de latrines publiques.

Le canton d'Aire est loin de posséder la série complète des terrains qui entrent dans la composition de l'écorce du globe; néanmoins, il présente plusieurs variétés qui se rapportent aux groupes suivants :

1° *Terrain tertiaire.* — Il n'est représenté que par l'étage moyen ou miocène (étage lacustre d'Armagnac) et par l'étage supérieur ou pliocène (glaises bigarrées et sables fauves). Ces deux groupes jouent le rôle principal dans la constitution de notre sol.

2° *Alluvions anciennes ou diluvium.* — Le diluvium entre pour une large part dans la constitution du sol; c'est assez dire que les terres silico-argileuses abondent.

3° *Alluvions modernes.* — On les trouve le long de l'Adour et de nos divers cours d'eau.

Si les sables fauves et les lacunes d'Armagnac prédominent à Buanes, Vielle, Classun, Saint-Loubouer et Eugénie-les-Bains, les alluvions modernes l'emportent à Sarron-Saint-Agnet, Latrille, Bahus, Duhort, Renung et Aire.

CHAPITRE II

Agriculture. — Productions.

Sully disait : « labourage et pasturage sont les deux mamelles dont la France est alimentée, et les vraies mines et trésors du Pérou. » Si dans le canton le labourage se fait généralement bien, on néglige encore beaucoup trop le « pasturage ». Pourquoi ne pas créer beaucoup plus de prairies naturelles et surtout artificielles ? Le trèfle, le sainfoin, la luzerne, viennent si bien dans nos terres. Comme si en agriculture tout ne se tenait pas. L'abondance des pâturages, en effet, permet, nous dirons plus, entraîne un élevage grandiose de bestiaux; d'où plus d'engrais, de meilleures récoltes, un surcroît d'aisance, et, comme dernier terme, possibilité d'une hygiène mieux cemprise et meilleure santé.

Dans le canton la propriété est divisée, condition indispensable pour que l'agriculture devienne une source de prospérité et de moralisation ; dans le canton enfin le travailleur agricole est le plus souvent propriétaire, source nouvelle de prospérité, car la non possession du sol en favorise la dégradation et par suite l'insalubrité.

Les pays, a dit Montesquieu, ne sont pas cultivés en raison de leur fertilité, mais en raison de leur liberté.

Maintenant que l'instruction est devenue obligatoire,

tout fait préjuger pour notre cher pays, pour toute la Chalosse, un brillant avenir ; car enfin n'est-ce pas surtout au point de vue agricole que l'instruction devrait être étendue et bien comprise.

Et sans vouloir faire de nos campagnards des savants, ne serait-il pas désirable qu'on leur donnât, à ceux du moins qui fréquentent nos écoles jusqu'à un âge relativement avancé, quelques notions de botanique, de zoologie, de mécanique, de physique et de chimie. Cela vaudrait beaucoup plus que de leur apprendre que Sanson tua trois cents Philistins avec une mâchoire d'âne, que Josué arrêta le soleil et voire même que Clovis gagna, en 507, la bataille de Vouillé.

§ 1er. — Agriculture.

L'agriculture a déjà fait dans notre canton un pas immense. Déjà la charrue en bois fait place à la charrue en fer ; déjà l'usage des batteuses, des ventilateurs et des trieurs se généralise ; déjà notre race chevaline commence à fournir son contingent à la cavalerie légère ; déjà on crée des prairies artificielles et l'on essaie la culture de la betterave.

Notre canton du reste est particulièrement bien percé.

Le sol argilo-siliceux se prête fort bien à la culture des prairies et des céréales.

Voici ses principales productions :

Parmi les céréales on cultive surtout le blé et le maïs qui servent à l'alimentation des habitants du canton.

Le *blé* pèse de 75 à 80 kilos par hectolitre. Nos terres rendent généralement 12 à 13 pour 1, mais il serait possible

de leur faire produire davantage, si elles étaient travaillées avec plus de soin. On voit du reste quelques agriculteurs intelligents faire rendre à leurs terres 15 et même 20 pour 1.

Le *maïs* est devenu presque indispensable : il sert à la fois à la nourriture de l'homme, à celle des bestiaux, les sommités les feuilles et les spathes constituant un excellent fourrage, à celle des volailles, à l'engrais des porcs, des oies et des canards, et même au chauffage. Les épis égrénés, en effet, ne sont-ils pas un combustible excellent.

L'*avoine*, venant fort bien, beaucoup de propriétaires la cultivent soit pour l'entretien de la race chevaline, soit pour la livrer au commerce.

On ne sème que fort peu de *seigle*. L'ergotisme est inconnu.

Les *haricots* sont l'objet d'une culture mixte. On les associe au maïs.

La p*omme de terre* est cultivée sur une vaste échelle. Comme le maïs, elle sert à double fin : à la nourriture de l'homme, mais aussi et surtout à l'engrais des animaux.

Le *lin* est cultivé soigneusement.

Quelques essais heureux de plantation de *tabac* ont été tentés.

La *culture maraichère* est très répandue, très variée ; et, comme elle est une précieuse ressource, beaucoup de ménagères s'y livrent avec un soin tout particulier.

Parmi les plantes fourragères les plus communes, nous trouvons : le *trèfle*, le *sainfoin*, les *raves*, la *luzerne*, le *maïs-fourrage*, la *vesce*, la *betterave* champêtre.

Le climat du canton, et même sur la plupart des points, la nature de son sol semblent particulièrement favorables à la culture de la vigne. Si donc les récoltes manquent, on ne doit accuser, à part les maladies, les gelées ou la

grêle, qu'une culture mal comprise, que le peu de soins qu'on prend des vignobles. On ne plante en effet que trop souvent la vigne dans les plus mauvais coins sans guère songer à la nature du sol ou à son exposition. Plus tard tout le travail se bornera au strict nécessaire, aux labours d'usage, à la taille ; mais d'engrais fort peu ou point. Et pourtant fumer la vigne serait une précaution excellente. Déjà quelques propriétaires commencent à comprendre le vice des anciens procédés ; ils fument, ils soufrent et conservent leurs vins.

Maintenant que le vin manque sur bien des points par suite des ravages du phylloxéra, terrible fléau de l'époque, il est vraiment regrettable qu'on ne travaille pas mieux nos vignes ; car enfin, nous le répétons, elles viennent bien et le vin, d'assez bonne qualité, se vend fort bien. Que nos futurs viticulteurs se persuadent qu'il serait très facile de rendre à la fois les récoltes plus abondantes et meilleures. Nos vins, du reste, étaient fort goûtés jadis, témoin Jacques du Fouilloux qui, dépeignant un rendez-vous de chasse de gentilshommes recommande les « instruments pour arroser le gosier » et particulièrement des bouteilles « pleines de bon vin d'Arbois, de Beaune, de Chaloce et de Graves. »

§ II. — Apiculture.

L'apiculture pourrait devenir une branche productive de l'agriculture du pays, si l'on voulait se livrer à une culture sérïeuse des abeilles ; car, le nombre des essaims qui vivent à l'état sauvage et qui se sont logés dans quelque tronc de chêne ou de châtaignier montrent

assez que le climat leur convient et qu'elles s'y multiplient avec la plus grande facilité. Beaucoup de propriétaires, du reste, élèvent négligemment des abeilles. Le miel est excellent.

§ III. — Faune.

La race chevaline du pays a déjà été fortement améliorée par les croisements avec les anglo-arabes. La race landaise tend à disparaître.

La race bovine (bœuf de Hagetmau) est de taille plus que moyenne, robuste et endurcie à la fatigue. Les bœufs, qu'on engraisse de neuf à dix ans, donnent une viande de boucherie excellente.

La plupart des propriétaires élèvent des veaux dont la viande est fort bonne.

Les brebis sont de petite taille. On trouve quelques mérinos.

Nos agneaux sont assez estimés.

La race porcine n'a pas de type fixe. Ce sont des porcs mi-anglais ou des périgourdins.

Nos oies sont fort estimées, leurs foies surtout.

La production des volailles est considérable. La poule, les poulets, les canards, le dindon, la pintade, sont l'objet d'une exportation sérieuse.

L'Adour et ses affluents fournissent beaucoup de poissons notamment la lamproie, l'anguille, la tanche, la carpe, le brochet, la perche, le goujon, l'alose et quelques autres espèces.

Le gibier devient de plus en plus rare. Nous avons le lièvre, le lapin, la perdrix, la caille, le merle, la grive, la

bécasse, la bécassine, le canard sauvage, la sarcelle, la poule d'eau, la palombe, la tourterelle, le vanneau, l'alouette, l'ortolan, etc.

Parmi nos arbres fruitiers, fort nombreux du reste, on remarque le pommier, le poirier, le pêcher, le prunier, le cérisier, le figuier, le noyer, etc. La culture de quelques-uns d'entre eux est assez bien comprise en ce qui concerne la greffe et la taille. Mais nos campagnards oublient trop souvent que les soins de propreté sont aussi indispensables à la plante qu'à l'animal; car les divers parasites, tels que lichens polypores, etc., s'ils ne sont pas sûrement des agents de mort, font toujours un grand mal au végétal qui les nourrit.

IV. — Flore.

Depuis le lys, dont on a voulu faire le symbole de l'innocence jusqu'à la marguerite qui pourrait passer pour le symbole de la fidélité, attendu qu'elle est la dernière à disparaître quand l'hiver sévit, et la première à reparaître quand le printemps revient, la plupart des familles naturelles, les principales du moins,) sont largement représentées. Malgré l'attrait qu'offrirait une étude complète de la flore du canton, nous croyons devoir nous borner à énumérer les végétaux qui offrent le plus d'intérêt au point de vue médical, aussi bien nous avons déjà parlé des plantes alimentaires et fourragères et des arbres fruitiers.

Champignons. — Bolet comestible (*boletus edulis*); Palomet (*agaricus virescens*); Oronge vraie (*ag. aurantiacus*); Décassine (*ag. cantharellus*); Hiver (*ag. procerus*); Mousseron (*ag. albellus*); Agaric vénéneux (*ag. vi-*

rosus). Fausse oronge (*ag. pseudo-aurantiacus*); ergot de seigle (*Sclerotium clavus*). Polypore amadourier (*Polyporus igniarius*).

Lichens. — Pulmonaire du chêne (*lichen pulmonarius*).

Fougères. — Fougère mâle (*polypodium filix mas*).

Aroïdées. — Gouet ou pied-de-veau (*arum maculatum*).

Graminées. — Chien-dent (*triticum repens*) ; canne de Provence (*arundo donax*).

Liliacées. — Lis blanc (*lilium candidum*).

Asparaginées. — Muguet (*convallaria maialis*) ; petit houx ou fragon (*ruscus aculeatus*).

Iridées. — Iris des marais (*iris pseudo-acorus*).

Conifères. — Pins (*pinus pinea, maritima*); genévrier (*juniperus communis*) ; sabine (*juniperus sabina*).

Urticées. — Grande ortie (*urtica dioïca*) ; pariétaire (*parietaria officinalis*)

Euphorbiacées. — Diverses euphorbes (*euphorbia sylvestris*) ; Epurge (*E. lathyris*) ; Buis (*buxus sempervirens*) ; Ricin commun (*Ricinus communis*).

Laurinées. — Laurier commun (*laurus nobilis.*)

Polygonées. — Renouée (*polygonum aviculare*) ; oseille (*rumex acetosa et acetosella*) ; patience (*R. patientia*).

Chénopodées. — Bette (*beta cicla*).

Labiées. — Romarin (*rosmarinus officinalis*), sauge (*salvia officinalis*), diverses menthes (*mentha piperita, sylvestris, rotundifolia, aquatica*), lavande (*lavandula latifolia*) ; aspic (*lavandula spica*) ; thym (*thymus vulgaris*) ; serpolet (*thymus serpyllum*) ; origan (*origanum vulgare*) ; mélisse (*melissa officinalis*) ; basilic (*ocinum basilicum*) ; lierre terrestre (*glecoma hœderacea*) ; marjolaine (*origanum majorana*).

Verbenacées. — Verveine officinale (*verbena officinalis*).

Scrofulariées. — Beccabunga (*veronica beccabunga*); linaire (*linaria communis*); digitale (*digitalis purpurea*).

Solanées. — Douce-amère (*solanum dulca-amara*); molène ou bouillon-blanc (*verbascum thapsus*); morelle (*solanum nigrum*); stramoine (*datura stramonium*); tabac (*nicotiana tabacum*); jusquiame (*hyosciamus niger*); belladone (*atropa belladona*); lyciet (*lycium*).

Ericacées. — Bruyères (*erica*).

Borraginées. — Bourrache (*borrago officinalis*); grande cousoude (*symphitum officinale*); héliotrope (*héliotropum europœum*).

Gentianées. — Petite centaurée (*erythrœa centaurea*); Gentiane jaune (*gentiana lutea*).

Jasminées. — Frêne (*fraxinus excelsior*).

Synanthérées. — Laitue (*lactua sativa et virosa*); pissenlit (*taraxacum dens leonis*); chicorée sauvage (*cicho rium intybus*); bardane (*lappa major*); souci (*calendula-otficinalis*); armoise (*artemisia vulgaris*); camomille commune (*matricaria chamomilla*); tussilage (*tussilago farfara*); millefeuille (*achillea millefolium*); séneçon (*senecio vulgaris*); camomille des champs (*anthemis arvensis*).

Dipsacées. — Scabieuse (*scabiosa succisa*); chardon (*dipsacus arvensis*).

Rubiacées. — Grateron (*galium aparine*); garance (*rubia tinctorum*).

Caprifoliacées. — Sureau (*sambucus nigra*); yèble (*sambucus ebulus*); chèvrefeuille (*lonicera caprifolium*); symphorine commune (*symphoricarpos parviflora*).

Loranthacées. — Gui (*viscum album*).

Araliacées. — Lierre commun (*hedera helix*).

Ombellifères. — Chardon-Roland (*eryngium campestre*); fenouil (*fœniculum vulgare*); phellandrie (*phellandrium aquaticum*); grande ciguë (*conium maculatum*);

petite ciguë *œthusa cynapium*); persil (*petroselinum sativum*).

Crassulacées. — Joubarbe des toits (*sempervivum tectorum*).

Cucurbitacées. — Bryone (*bryonia dioïca*); diverses courges (*cucurbita maxima et pepo*); melons (*cucumis melo*); concombres et cornichons (*c. salivus*).

Rosacées. — Églantier (*rosa canina*); fraisier (*fragaria vesca*); ronce (*rubus fructicosus*); tormentille (*tormentilla*).

Légumineuses. — Arrête-bœuf (*ononis spinosa*); genêts *genista*); mélilot (*melilotus arvensis*); acacia (*robinia pseudo-acacia*); (*Ulex europœus*).

Rutacées. — Rue (*ruta graveolens*).

Géraniacées. — Divers géraniums (*geranium robertianum*).

Hypéricinées. — Millepertuis commun (*hypericum perforatum*); toute-saine (*H. androsœmum*).

Malvacées. — Mauves (*malva rotundifolia et sylvestris*); guimauve (*althœa officinalis*); tilleul (*tilia europœa*).

Linées. — Lin (*linum usitatissimum*).

Violariées. — Violettes (*viola odorota, lancifolia, canina*); pensée sauvage (*viola tricolor arvensis*).

Crucifères. — Cresson (*nasturtium officinale*); cardamine des prés (*cardamine pratensis*).

Fumariacées. — Quelques fumeterres.

Papavéracées. — Chélidoine (*chelidonium majus*); coquelicot (*papaver rheas*); pavot (*p. somniferum*).

Renunculacées. — Renoncules (*ranunculus acris et bulbosus*); anémones (*anemona sylvestris et nemorosa*); dauphinelle (*delphinum consolida*).

CHAPITRE III

Climat. — Saisons. — Température. — Vents. — Pluie. Observations barométriques et climatériques.

Le climat girondin ou du Sud-Ouest, sous lequel notre canton se trouve compris, s'étend depuis la Loire et le Cher jusqu'aux Pyrénées.

D'après Jules Rochard, il a pour moyenne annuelle 12° 7; pour différence entre l'été et l'hiver 15° 7. On y compte 130 jours pluvieux, 586 millimètres d'eau et 15 à 20 orages. Les vents du Sud-Ouest dominent.

§ Ier. — Saisons.

L'année développant ses périodes avec tous ses caractères classiques vers le 45° de latitude, il en résulte que dans notre canton, situé , les saisons doivent se succéder avec assez de régularité. Le besoin d'allumer du feu commence à se faire sentir vers le milieu de novembre et persiste jusqu'au mois de mai. Le printemps semble se confondre avec la fin de l'hiver; l'été est sec et chaud,

surtout pendant les mois de juillet et d'août ; l'automne enfin, qui nous procure à peu près chaque année une longue série de beaux jours, se prolonge jusqu'à la mi-novembre et constitue ce qu'on appelle vulgairement *l'estibot de Sen Marti*, le petit été de la Saint-Martin.

§ II. — Température.

En 1881, année particulièrement très chaude et très froide, le thermomètre s'est élevé jusqu'à + 37° et est descendu jusqu'à — 15°. Soit 11° pour la température moyenne de l'année. Les mois où la température varie le plus souvent sont mars, avril et mai. Il n'est pas rare de constater à ces époques et aussi en hiver un écart de 10 à 12° dans les vingt-quatre heures.

§ III. — Vents.

Ce sont les vents qui, après la latitude et l'altitude, exercent la plus grande influence sur la température des saisons. Comme véhicules de froid, ils produisent souvent des affections catarrhales et du rhumatisme. Leur direction influe puissamment sur la quantité d'eau que reçoit le sol, sur l'humidité de l'atmosphère et sur la dissémination des graines végétales et des semences morbides.

Dans notre canton le vent d'Ouest domine et il est souvent précurseur de la pluie ; celui d'Est est l'indice du beau temps, et celui du Nord l'avant-coureur du froid. Il

résulte des observations prises à Aire pendant les deux deux dernières années, que :

Le vent d'Ouest a soufflé.....	276 fois.
d'Est.....	217
Nord-Ouest.....	78
Sud-Ouest.....	46
Nord-Est.....	44
Nord.....	38
Sud-Est.....	19
Sud.....	10

§ IV. — Pluies.

D'après le relevé de deux ans d'observations, la quantité annuelle moyenne de pluie qui tombe à Aire, serait de $804^{mm}60$ et le nombre annuel moyen des jours de pluie de 100,5. Les pluies ont été très abondantes surtout en septembre, octobre, juin et décembre.

§ V. — Observations barométriques et météorologiques.

Comme des écarts, considérables même, de la colonne barométrique restent sans influence sur la santé, il en résulte que ces données sont sans grande importance pour l'hygiéniste. La connaissance de la pression atmosphérique intéresse bien plutôt le météorologiste et peut avoir des applications utiles pour prévoir les changements de temps. Chez nous le baromètre baisse avec les vents d'Est sans amener la pluie, il baisse aussi avec les vents

du Sud-Ouest, mais en amenant la pluie. La hauteur moyenne du mercure oscille entre 735 et 745 millimètres.

Les brouillards sont loin d'être rares pendant les matinées d'hiver et du printemps ; ils s'élèvent du lit de l'Adour ou de nos divers cours d'eau et sont ordinairement dissipés de bonne heure par les rayons du soleil.

La neige tombe à peu près tous les ans, parfois même en assez grande abondance. Rarement elle séjourne plus de cinq à six jours à la surface du sol.

Les orages nous viennent du golfe de Gascogne en remontant le cours de l'Adour.

La grêle n'est malheusement pas rare. Chaque année quelque commune du canton est frappée. Aire surtout est fréquemment et durement atteinte. C'est au printemps ou en juin et juillet que ce phénomène météorologique a lieu. Souvent aussi il nous tombe pendant les orages des grelons dont le volume ne dépasse pas celui d'un pois.

Le tonnerre, rare en hiver, gronde souvent au printemps et en été, en juin et juillet surtout, et fréquemment la foudre frappe les arbres de nos campagnes.

CHAPITRE IV

Ethnographie. — Caractères. — Mœurs. — Superstitions. Langage.

§ Ier. — **Ethnographie. — Caractères. — Mœurs.**

Issue d'un mélange d'aborigènes inconnus refoulés vers les côtes occidentales de l'Atlantique par l'invasion des Celtes, de tribus celtiques conquérantes et d'Espagnols originaires du versant méridional des Pyrénées, la population de notre pays offre plusieurs traits qui rappellent notre origine mixte.

Si le type ibérien s'est conservé presque intact dans les landes, dans notre canton, la nationalité landaise passe au type Armagnac, plus vif, plus vigoureux que le véritable Landais. L'ancien Aquitain de souche ibérienne était, selon les récits de César et de Strabon, doué de beaucoup d'agilité, de bravoure et de ruse, passionné pour l'indépendance, d'une intelligence vive, mais emporté, inconstant, perfide même. S'il couvrait sa tête du bonnet rond de Memphis, aujourd'hui on porte le bérêt ; s'il aimait les courses de taureaux, aujourd'hui encore on en raffole. Comme lui, nous aimons la chasse ; sobres comme lui, comme lui, les jours de fête, nous chargeons nos tables de

viande. Immense était sa superstition, étrange est la nôtre. S'il croyait aux génies du mal, nous croyons au mal donné, aux sorciers.

Volontiers le paysan attribue au sortilège la plupart des maux qui l'affligent lui ou quelqu'un des siens ou qui atteignent ses bestiaux; aussi son engouement pour les rebouteurs est-il étrange. Nous dirons avec M. le professeur Layet : « L'habitude qu'on a de posséder rend souvent prodigue ; le paysan qui acquiert est avare. » L'amour de la propriété, telle est sa passion dominante. Aussi vit-il esclave de son bien dont le meilleur engrais est encore sa sueur. Et pourtant, pas un pays où les funérailles soient accompagnées de plus de cris, de sanglots et de pleurs, pas un où la demeure des morts soit plus respectée. On fait célébrer avec le plus grand soin les cérémonies funèbres dont quelques-unes, telles que le *Cap de l'An*, sont toujours suivies d'un repas funèbre. On n'épargne jamais le charivari aux veufs ou veuves qui osent se remarier. Incapable de vol ou de fraude, très méfiant, également éloigné du crime et d'une vengeance réfléchie, le campagnard est bon et se montre toujours disposé à vous obliger. Nulle part l'hospitalité ne s'exerce avec plus de loyauté, nulle part on ne tend une main plus secourable à l'indigence.

Dans le canton on aime les fêtes, les foires, la danse, le jeu de quilles; mais ce qui excite le plus le délire de nos populations, ce sont les courses de taureaux, — les vraies courses landaises, — qui ont lieu de rigueur le jour de la fête locale à Aire et même dans quelques communes, telles que Buanes, Eugénie-les-Bains. Ce spectacle sauvage ne manque pas de charme pour notre population, mais il répugne aux cœurs généreux et il est loin d'être en rapport avec les progrès de la civilisation. Comme c'est là un ancien

reste de barbarie, — ces courses nous viennent des Ibères, — qui n'est que trop souvent, hélas ! une cause de danger, (témoins les accidents des arènes) le temps, nous aimons à le croire, n'est pas éloigné où un décret ou quelque arrêté préfectoral les raiera pour toujours de la liste des amusements publics.

Les habitants du canton sont d'une taille moyenne. Le plus grand nombre ont les cheveux châtains plus ou moins foncés, les yeux noirs ou gris, les oreilles assez petites et aplaties, le nez droit, les dents blanches, courtes et verticales. La tête est ordinairement arrondie, le front droit ou bombé, le corps bien musclé et peu chargé d'embonpoint. C'est le tempérament sanguin qui prédomine ; aussi est-on particulièrement prédisposé aux congestions et aux affections inflammatoires.

Chez l'habitant de la campagne, plus exposé aux intempéries de l'air, les traits sont durs, fortement prononcés, peu mobiles et peu expressifs. La plupart des visages brûlés par le soleil ont quasi la même expression. Les femmes, qui conservent mieux les caractères ethniques, ont souvent un visage mâle, des yeux hardis, des traits durs, un teint brun, une rudesse de constitution qui les endurcit contre les travaux les plus pénibles.

C'est qu'ici comme à peu près partout, on a le grand tort de distraire par trop la femme de son travail de ménagère qui, comprenant le logement, le mobilier, le vêtement et l'alimentation, embrasse toute l'économie domestique. Si la femme allait moins aux champs, le logement serait tenu plus propre, le mobilier mieux entretenu s'userait moins, la plupart des vêtements, confectionnés par elle, coûteraient moins, l'alimentation serait à la fois meilleure et plus variée. C'est peu encore : la mortalité des enfants durant les premiers mois serait moins grande, grâce aux

mille petits soins dont la mère entourerait son nourrisson au lieu de l'abandonner, exposé qu'il sera à être blessé ou dévoré même par les animaux, livré pendant de longues heures à la malpropreté, aux cris. Souvent même elle précèderait l'école pour son fils. L'éducation, qui s'apprend surtout en famille, serait plus soignée ; meilleurs seraient plus tard les sentiments, plus vif l'attachement au foyer, moins grande l'émigration vers les grandes villes et plus ardent aussi le patriotisme. La santé de la femme y gagnerait beaucoup, et sa mortalité cesserait d'être plus grande à la campagne qu'à la ville. Mariée de bonne heure, en effet, et souvent enceinte, elle subit à la fois les fatigues du ménage et des champs ; et, comme le fait si judicieusement remarquer M. le professeur Layet, ce surmenage pendant la grossesse surtout n'est point préjudiciable à elle seule (témoin les hernies, les varices, les chutes de la matrice), mais il est souvent la cause d'un avortement ou de l'expulsion d'un fœtus mort-né.

§ II. — **Superstitions et thérapeutique populaire.**

Le paysan, avons-nous dit, est très superstitieux. Voici quelques types de superstitions fort en honneur dans nos campagnes et même, aveu triste à faire, auprès de bien des citadins intelligents qui partagent à cet égard la croyance des campagnards.

Les fièvres intermittentes, endémiques dans le canton, devaient naturellement se prêter à quelques cures toutes plus étranges les unes que les autres, Pour se débarrasser de fièvres intermittentes rebelles : les uns placent en se couchant des limaçons vivants sous la plante de leurs

pieds ; les autres, sur leur poignet, de l'ail haché et du sel qu'on recouvre avec une feuille de ronce, ou bien des feuilles de plantain ou encore de vigne vierge. Tous s'endorment tranquillement ensuite, convaincus qu'au réveil les fièvres auront disparu. Ceux-ci boivent trois jours de suite avant le lever du soleil, un verre de vin blanc qu'on a exposé la nuit au serein après y avoir plongé une pièce d'argent ; ceux-là vont boire à trois sources différentes avant le lever du soleil. Tel individu met de la suie dans ses souliers, en place aussi sur ses poignets et se couche alors sans quitter sa chaussure. Qu'il s'endorme et le voilà guéri. Tel autre court passer neuf fois sous une ronce dont l'extrémité supérieure de la tige s'est penchée vers le sol et a pris racine. Il en est qui vous disent avoir débarrassé de ses fièvres, certaine personne à laquelle ils ont fait avaler cinq pilules de toile d'araignée roulées préalablement dans de la farine de froment, pilules dont le malade doit toujours ignorer la composition.

Quelques-uns vont chercher dans une commune voisine, mais toujours il faut traverser un ruisseau, des feuilles de vergne en nombre impair avec lesquelles ils font une tisane qui ne saurait manquer de les guèrir. Il en est enfin « *apparent rari* » qui n'hésitent pas à boire de l'urine. Le type quarte le plus rebelle ne saurait résister à ce dernier procédé.

Pour faire avorter un panaris, on plonge hardiment le doigt dans de l'eau bouillante. Le panaris une fois déclaré, on le recouvre d'un cataplasme formé avec de la pâte de limaçons préalablement écrasés et arrosé d'huile d'olives. On enferme alors le doigt dans une poche en doigt de gant. La guérison est prompte. Mais il est quelques personnes qui, plus expéditives, vous én débarrassent à l'aide d'une simple prière que voici : « Per sen Pierro, per sen Jean,

é per sen Adam, het-mé gouari lou cinquiemo dit de la man. » (1).

Veut-on faire disparaître des verrues : on les fait saigner et avec ce sang on trace, sur un bâton, neuf simples raies. On jette alors le bâton; malheur à qui le ramasse, car c'est lui qui va hériter des verrues. On peut encore s'en défaire en les frottant avec le dos d'un crapaud vivant : les verrues viennent se greffer sur le corps du malheureux animal qui en crève. Quelques-uns s'en débarrassent en les recouvrant pendant quatre à cinq jours de feuillès de lierre qu'on a préalablement fait macérer dans du vinaigre.

Un galeux peut se guérir en allant promener nu avant le lever du soleil le jour de la Saint-Jean dans un champ d'avoine ; c'est là un simple bain de rosée. Il guérira aussi en se lotionnant avec de l'eau dans laquelle on aura fait bouillir un serpent vivant.

Quelques farceurs même avec de simples prières font tomber les verrues, guérissent le mal aux dents, redressent des boyaux tordus (*esbourouats*). L'entorse, d'aucuns la guérissent en formulant de simples prières et en promenant en croix la pulpe du pouce ou des doigts réunis sur l'articulation malade. Ici peut-être, si notre individu était un mâlin ne cacherait-il pas là-dessous une question de massage fort en honneur en pareil cas en chirurgie.

Renoueurs ou rhabilleurs, du reste, sont très habiles à réduire des fractures imaginaires ou des luxations anatomiquement impossibles. Mais jamais, si malheureusement la luxation existe, ils ne manqueront de la rendre irréductible. Que dire maintenant de ces panacées infaillibles, véritable don que tels ou tels ont reçu de leurs ascendants

(1) Par saint Pierre, par saint Jean et par saint Adam faites-moi guérir le cinquième doigt de la main.

et qu'ils transmettront à leurs enfants? C'est le plus souvent une femme, comme la Sorcière au moyen-âge, qui possède la clef du secret. Telle famille connaît une herbe, véritable spécifique de la rage, mais d'une rage toujours imaginaire. A la campagne, on croit volontiers que *cuan lou broc e broco, lou can hau que trotto* (1). Aussi, malheur au pauvre chien qui ose promener au retour du printemps ou tout au moins montrer ses dents. Telle autre famille possède une pommade contre les teignes, les maladies de la peau, pommade qui, n'étant pas toujours inoffensive, vient tout simplement imprimer au mal un cachet de malignité étrange et faciliter, hâter surtout, son passage à l'état chronique. Les tumeurs en général, tout autant de prétendues loupes, voilà le véritable terrain des pommades fondantes qui ne fondent que la bourse des imbéciles qui versent dans les mains de quelques charlatans, pour prix de leur jonglerie, le fruit de leur labeur de plusieurs semaines.

Mais s'il s'agit d'une tumeur maligne, le tableau change : pour notre part, nous avons vu succomber une femme à un cancer de la lèvre inférieure qu'on eût certainement pu opérer au début. Le cas se passait au Béarn. Un charlatan fort en vogue, des environs de Pau, le tripota tellement et si bien qu'il imprima à la diathèse un tel cachet de malignité que toute opération fut jugée impossible et que la mort s'en suivit de fort près. D'autres fois, c'est à quelque saint ou sainte, à quelque pierre sépulcrale ou à quelque source qu'on court demander la guérison. Ce sera au tombeau de sainte Quitterie, au Mas-d'Aire, à la source Sainte-Anne, à Saint-Agnet. Les pèlerinages de Lourdes et de Buglose sont en grand crédit dans nos campagnes.

(1) Quand l'aubépine pousse, le chien enragé trotte.

L'on sait ce qu'en pensait Grisolle qui dit, dans sa pathologie interne : « Que de fois n'a-t-on pas crié au miracle lorsque, après une neuvaine, un pèlerinage, ou l'apposition de médailles vénérées, etc., on a vu céder promptement chez les femmes certaines paralysies! Je comprends et j'excuse ici la crédulité du vulgaire, je ne m'étonne même pas trop que quelques gens intelligents la partagent, car, petits ou grands, nous aimons tous plus ou moins le merveilleux. Mais le médecin doit avoir une foi moins robuste : s'il ne veut être regardé comme dupe ou comme complice, il faut qu'il apporte dans l'examen de ces faits toute la sévérité scientifique; s'il connaît l'histoire des névroses, et particulièrement celle de l'hystérie, il ne pourra jamais voir un effet surnaturel et une intervention divine dans un acte purement morbide qui se reproduit fréquemment sous nos yeux spontanément ou sous l'influence des moyens dont nous disposons. »

Mais la superstition porte encore sur bien d'autres points; car on croit au sortilège, au mal donné, aux revenants. Un tel possède, vous dira-t-on, un chat bien noir, *lou Mandagott*, *un diable* enfin, qui chaque soir vient lui apporter de l'or à foison, oubliant que ce parvenu n'est souvent qu'un travailleur émérite, intelligent, industrieux, économe.

Les névroses sont regardées la plupart du temps comme un mal donné, l'hystérie surtout est regardée comme telle; aussi aime-t-on mieux recourir à l'eau de Lourdes qu'au bromure de potassium et à l'hydrothérapie. Quel est celui de nos campagnards qui n'a vu, certain soir, un sorcier errer, aux abords d'un bois, transformé en âne, en chèvre, ou en chien. Quelques-uns ont été même arrêtés par lui. D'autres ont perdu des bestiaux que ces animaux-sorciers ont tué en les pressant sur le ventre ou ailleurs. On va même jusqu'à citer tel ou tel comme sorcier, jusqu'à

nommer tel individu qui mourut à la suite de blessures reçues dans telle écurie où il était certaine nuit en train d'ensorceler les bestiaux.

Cela sent diablement le conte de Boguet qu'on trouve en note dans la sorcière de Michelet. Le voici : « Boguet raconte que, dans les montagnes de l'Auvergne, un chasseur tira, certaine nuit, sur une louve à laquelle il coupa simplement une patte. La louve s'enfuit en boîtant. Le chasseur alla demander l'hospitalité dans un château voisin. Le gentilhomme s'enquit en le voyant s'il avait fait bonne chasse. Pour répondre à cette question, le chasseur voulut tirer de sa gibecière la patte qu'il avait coupée à la louve. Quelle ne fut pas sa surprise en trouvant, au lieu d'une patte, une main, et à l'un des doigts un anneau que le gentilhomme reconnut pour être celui de sa femme. Il se rendit immédiatement auprès d'elle et la trouva couchée et cachant son avant-bras. Ce bras n'avait plus de main. On y rajusta celle que le chasseur avait rapportée et force fut à la dame d'avouer qu'elle s'était déguisée en louve. »

Que penser maintenant de l'arc-en-ciel qui signifierait que nous n'aurons plus de déluge? des montagnes de la lune qui ne seraient que l'ombre d'un particulier planté là pour avoir travaillé le dimanche? Du roi Arthus et de sa meute, condamnés à promener éternellement dans l'espace pour avoir chassé le dimanche, dont le passage annonce un orage pour le lendemain?

Des prétendus défunts, — ces fameux revenants, — qui viennent frapper la nuit à quelque porte afin d'obtenir des prières? Du cri aigu que pousse une orfraie en passant au-dessus de la tête du paysan ou de ses chants près des habitations qui indiqueraient la mort de quelque membre de la famille? De la destruction du nid d'une

hirondelle, du meurtre d'un grillon, — hôte du foyer domestique, — qui ne saurait manquer d'attirer après soi quelque malheur? dont Châteaubriand, fameux poète en prose, a dit : « L'antiquité plus sage que nous, se serait donné de garde de détruire ces utiles harmonies de la religion, de la conscience et de la morale. » Ces légendes sont tout autant d'histoires naïves que nos pères aimaient à imaginer sur tous les objets qui les entouraient, qu'on se transmettait de bouche en bouche, de génération en génération. Mais nous croyons qu'il serait tout aussi puéril d'écouter en tremblant le cri d'une orfraie qui n'a rien que de naturel du reste, (oiseau nocturne, elle crie à ses heures,) que de chercher en tremblant sa destinée dans les bigarures d'une carte.

Encore quelques préjugés : on suce volontiers le mamelon à une enfant d'un mois afin que, arrivée à l'âge de la puberté, elle ait des bouts de sein bien développés.

Habitués aux transpirations, les habitants de nos campagnes rapportent volontiers toutes leurs indispositions, toutes leurs maladies, au début surtout, à des sueurs rentrées. Aussi, pour les forcer à sortir, ils n'hésitent pas à s'enfouir sous un tas de couvertures et d'édredons. On en met tant et plus que la transpiration finit bien par s'établir : alors on transpire et l'on transpire encore. Pour notre part, nous en avons vu transpirer si bien qu'ils finissaient par être littéralement couverts de véritables sudamina, d'ampoules. Ils sortent de là courbaturés, brisés, mais, pour eux, guéris. Et parfois ils le sont. Qu'un imprudent, le corps baigné de sueur, avale deux ou trois verres d'eau glacée, il peut être foudroyé; mais toujours l'organisme doit ressentir une violente secousse. Forcer dans ce cas la transpiration brusquement interrompue à se rétablir ne saurait être une mauvaise chose, et l'on évite peut-être ainsi plus d'une pleurésie.

Que dire de la saignée si en honneur dans nos contrées et qui survivra probablement longtemps à la ruine de la doctrine de Broussais. Un paysan était-il malade, vite une saignée abondante si la transpiration n'avait pas guéri. Aujourd'hui on ose un peu moins se faire saigner, sans doute, mais en revanche on attribue volontiers au médecin bien des cas de mort où la saignée a été vivement refusée par lui. Nous connaissons quelques personnes qui se font régulièrement saigner au commencement de chaque saison, tout comme beaucoup prennent en ville une dose de sulfate de magnésie. C'est peine à voir le pli du coude de certaines d'entre elles littéralement couvert de cicatrices, attestant d'innombrables saignées. Ici surtout faudrait-il, la saignée pouvant dans quelques cas devenir nécessaire, user mais non pas abuser.

A quoi attribuer cet excès de crédulité étrange?

Au naturel d'abord : car l'ancien Aquitain était superstitieux au-delà de toute expression. Ce serait par conséquent un caractère de race. Au fanatisme religieux qui toujours se plaît à pousser l'engouement pour le surnaturel à son comble quitte à se faire exploiter ensuite. Aux contes des grands'mères qui se plaisent à bercer l'enfance des terribles exploits des loups-garous et de Croquemitaine. A la lecture de quelque vieil ouvrage, Dieu sait, en effet, quel était le bagage de la thérapeutique en France il y a un siècle à peine. Ne lit-on pas dans X... qu'on guérissait de telle maladie en buvant de l'urine? Mauriceau et autres n'accusaient-ils pas le sang des menstrues de provoquer la rage?

A l'ignorance surtout, source inépuisable des croyances les plus bizarres.

Bientôt sans doute, grâce à l'instruction obligatoire, toutes ces croyances ridicules qui déshonorent et avilissent l'esprit humain tomberont d'elles-mêmes. La superstition,

a-t-on dit, « est comme l'enfant qui a peur de la nuit ; la lumière du soleil dissipe tous les prétendus fantômes, et la lumière de la science dissipe toutes les superstitions. » On songera à recourir aux moyens préservateurs de l'hygiène, tout en songeant beaucoup moins aux médailles ; aux secours de la médecine et beaucoup moins à l'eau de Lourdes ; car on comprendra que les maladies, hystérie et autres, sont d'origine purement naturelle.

§ III. — Langage.

Notre patois figure parmi les langues néo-latines. C'est le dialecte gascon de l'idiome roman. Énergique et gracieux à la fois il se prête facilement à tous les besoins du langage. Il est aussi fort expressif et très harmonieux. En patois comme en latin, nous avons des longues et des brèves et nous scandons les mots, exemple : *cadeira*, chaise. La table qui suit montre clairement que bien de nos mots patois dérivent directement des mots latins.

Latin.	*Patois.*	*Français.*
Panis.	Pan.	Pain.
Vinum.	Bin.	Vin.
Amicus.	Amic.	Ami.
Locus.	Loc.	Lieu.
Nudus.	Nud.	Nu.
Perdix (icis).	Perdix.	Perdrix.
Sentire.	Senti.	Sentir.
Fumus.	Hum (alias Fum).	Fumée.
Signum.	Sitné.	Signe.
Indignus.	Inditné.	Indigne.
Agnus.	Agnet.	Agneau.
Pati.	Pati.	Patir.
Pax.	Pats.	Paix.
Lux.	Luts.	Lumière.
Segui.	Ségui.	Suivre.
Securus.	Ségu.	Sûr.
Acutus.	Agut.	Aigu.
Vermis.	Bermi.	Ver.
Scala.	Escala.	Echelle.

Nos mots patois ont été créés sans doute sous l'empire de quelques lois mystérieuses, et, sans avoir la prétention de faire une étude de linguistique, nous croyons devoir signaler, ne fût-ce qu'en raison de leur constance, quelques traits, tels que l'aposcope et la permutation des lettres, qui semblent caractéristiques de la formation de bien des mots d'origine latine. L'aposcope, en effet, est très fréquente et se fait sentir surtout dans les substantifs et les verbes, où l'on voit la finale des mots latins se perdre complètement. Ex. : amicus, amic ; sentire, senti. Les permutations des lettres sont très fréquentes aussi et ont lieu généralement entre les consonnes d'un même groupe, telles que labiales ou gutturales ; ex. : vinum, bin ; ventum, ben ; sequi, ségui ; precari, préga. Quelquefois pourtant, entre consonnes de groupes différents ; ex. : fames, hamé ; fumus, hum ; signum, sitné... Mais notre patois se distingue surtout par le remplacement de l'F par l'H aspirée.

Si la plupart de nos mots patois dérivent du latin, nous en avons beaucoup cependant qui semblent provenir directement de l'espagnol :

Fuego.	Houec.	Feu.
Trozo.	Troz.	Morceau.
Escupir.	Escoupi.	Cracher.
Porqué.	Perqué.	Pourquoi.
Aqui.	Aqui.	Ici.
Es verdad.	Es bertat.	C'est vrai.

Un grand nombre même viennent du grec :

παταςςω, εἰν.	Patac.	Lutte bruyante.
ςχίζω, εἰν.	Squissa.	Déchirer.

Cette dernière origine n'a rien que de très naturel si l'on songe que nous touchons à la région landaise et que cette région fut habitée, à une époque vraisemblablement antérieure au siècle de Périclès, par une colonie grecque.

CHAPITRE V

Habitations. — Chauffage. — Éclairage. — Vêtements. — Alimentation. — Boissons.

« Le campagnard, dit Dechambre, a une manière à lui de pratiquer même l'hygiène privée, une manière de se nourrir, de se chauffer, de se coucher, de s'habiller, de se coiffer, de se chausser, qui, échappant naturellement aux traités généraux d'hygiène, s'impose au contraire à une monographie. »

§ 1er. — Habitations.

Les habitations sans être luxueuses, n'en seraient pas moins confortables et beaucoup même assez élégantes si elles étaient un peu mieux tenues. Ce sont ordinairement des maisons à deux versants, couvertes en tuiles à canal, qui présentent une inclinaison suffisante pour que l'eau de pluie s'écoule avec facilité. L'orientation est généralement bien comprise, car, si l'exposition Est semble dominer, l'exposition au Midi qui serait la meilleure n'en reste pas moins presque aussi commune. Les murs sont tout entiers en maçonnerie, ou seulement en maçonnerie pour les façades Ouest et Nord particulièrement exposées au

mauvais temps, ou bien encore en maçonnerie seulement en bas. Le reste se compose alors d'une charpente en bois et d'un mélange de paille et de terre. C'est là le mode de construction de la classe la moins aisée du canton, mais aussi et surtout celui des granges. Les murs sont blanchis à la chaux; c'est là une excellente mesurequ'on renouvelle de temps en temps, à l'occasion d'une noce ou d'une fête, mais qu'il serait désirable de voir se renouveler plus souvent.

Chaque habitation se compose d'un rez-de-chaussée et d'un premier étage qui sert de grenier. C'est au rez-de-chaussée que se trouvent deux ou trois chambres à coucher, parfois une petite décharge et la cuisine. Il y a ordinairement une fenêtre par pièce : ce qui est trop peu, quand elle est petite et trop élevée.

« Puisque le paysan redoute l'impôt des portes et des fenêtres, qu'il les fasse un peu plus grandes sinon plus nombreuses. »

Le sol du rez-de-chaussée est constitué par de l'argile fortement pisée, sauf pour la cuisine, pièce principale, où il est souvent carrelé. Cette dernière pièce, où la famille s'assemble à l'heure des repas et de la veillée, reçoit le jour par une fenêtre ordinairement unique, mais assez vaste et pourvue d'un vitrage. On y trouve une table, quelques chaises, une armoire, un bahut, la batterie de cuisine, et, suspendus aux solives du plafond, le lard, les jambons, les saucisses, qui vicient l'air de la chambre.

§ II. — Chauffage.

Si la cheminée a dans nos campagnes des dimensions considérables, c'est qu'on ne fait de feu qu'à la cuisine.

Or, comme la famille est souvent nombreuse, le foyer doit être assez vaste pour que tous les membres puissent se chauffer, se sécher même au besoin. Ces cheminées sans doute consomment beaucoup de bois; mais le pays étant très boisé, le combustible coûte si peu ; et puis elles permettent d'utiliser en les brûlant presque de toutes pièces des racines et des troncs d'arbre qu'on ne pourrait écouler que difficilement. Elles ont en outre l'avantage de purifier l'air de la pièce. Malheureusement, il en est de trop larges en haut; elles laissent alors s'engouffrer les vents qui rabattent la fumée et deviennent une cause de désagrément et d'insalubrité. Le tirage est souvent insuffisant et le ramonage est loin de se faire une fois par an. C'est dans cette cheminée que se fait la cuisine de la famille ; c'est dans cette cheminée que le four à pain vient ordinairement s'ouvrir.

§ III. — Lits.

Ce sont de grands lits en bois ordinairement entourés d'épais rideaux. Ils se composent d'une paillasse garnie de paille, de couettes en plume auxquels beaucoup de paysans ajoutent une couverture et un matelas en laine. Nous croyons qu'il y aurait tout avantage à se servir de paillasses garnies de spathes de maïs ou de fougère, de matelas en laine, d'oreillers en crin ou en balle d'avoine et à rejeter complètement la plume. Ce genre de couche dissiperait mieux la fatigue tout en élevant beaucoup moins la température du corps. Insensiblement du reste, c'est avec plaisir que nous faisons cette remarque, nos propriétaires tendent à remplacer la paille par les spathes et à généra-

liser l'usage de la laine. Si les ménagères mettent assez de soin à faire les lits, elles négligent beaucoup trop de refaire de temps en temps couettes, matelas et paillasses. Il serait bon, nous dirons même indispensable, de tout refaire une fois l'an et de laver les toiles. On éviterait ainsi les puces et les punaises, avantage immense pour l'agrément et la santé. Nous ne saurions trop nous élever contre la malheureuse habitude qu'on a de placer sous les lits les pommes de terre que l'on veut conserver.

§ IV. — Eclairage.

Aire est la seule localité du canton éclairée au gaz. Les établissements publics et quelques habitations particulières usent de ce mode d'éclairage, mais en général, on brûle soit du pétrole, soit de l'huile, soit de la bougie, moins souvent de la cire et de la chandelle.

Dans les campagnes on se sert de torches de résine, plus ou moins bien roulées, dont la mèche est en fil, en étoupe ou vieux linge. Ces torches qui émettent beaucoup de fumée, sont maintenues sous la cheminée à l'aide d'une pince en bois ou en fer. Ce système d'éclairage, primitif et économique, est moins dangereux que le pétrole qu'on commence à utiliser.

L'habitation de la famille est presque toujours flanquée d'une grange, d'une étable ou d'une écurie. Heureux encore si elle ne se confond pas avec ces constructions rurales. Le parc, situé devant la façade principale, est à peu près constamment couvert d'ajoncs, de fougère, de paille ou de feuilles d'arbre, destinées à pourrir à l'aide de déjections animales et de débris de toutes sortes que

fouillent sans cesse les volailles. Ce tout doit nécessairement dégager des exhalaisons infectes qui, poussées par les vents à travers les portes et les fenêtres des maisons, sont respirées à plein poumon par les habitants, sur la santé desquels elles doivent exercer une désastreuse influence. Au fond du parc souvent une mare où barbottent les canards et qui, dès qu'elle commence à tarir ou à la suite d'un curage intempestif, vient multiplier encore les dangers de l'infection miasmatique (fièvre typhoïde et fièvre intermittente). Le fumier étant le principal engrais du canton : qu'on fasse pourrir le plus possible de débris végétaux, passe ; qu'on ne le puisse actuellement que dans les étables et dans des parcs malheureusement situés devant les habitations, passe encore. Mais pourquoi une fois ces débris pourris s'acharner à mettre le fumier en tas devant la façade principale. Serait-ce parce que le fumier est, dit-on volontiers, l'ornement de la ferme? Comme si le point capital n'était pas d'éviter qu'il n'en devienne la première source d'infection. Ne serait-il pas tout aussi simple et surtout plus hygiénique de reporter le fumier derrière la maison, sur les côtés même, et à quelque distance de celle-ci, mais toujours en tenant compte des vents régnants et de leur direction. Et là, comme le recommande M. le professeur Layet, on pourrait le disposer en tas sur une aire dont le fonds serait battu et rehaussé en dos d'âne, l'abriter à l'aide d'arbres ou d'un hangar pour éviter l'évaporation des liquides qui l'imbibent. Mieux vaudrait sans doute le mettre dans des fosses couvertes ; car alors, dès qu'un tas serait terminé, on pourrait le désinfecter en le recouvrant simplement de terre et de gazon, mesure excellente qui aurait le double avantage de sauvegarder les intérêts de l'hygiène et ceux de l'économie.

§ V. — **Vêtements**.

La chemise de toile est fabriquée en grande partie avec du fil provenant des récoltes auquel on ajoute ordinairement du coton. Souvent épaisse et rude, elle absorberait facilement les produits de la sécrétion cutanée, si le paysan voulait bien comprendre qu'il a tout intérêt à en changer au moins deux fois par semaine, s'il voulait s'habituer à prendre une chemise de nuit. Cet excès de propreté aidant, il éviterait sans doute bien des maladies de la peau, bien des refroidissements.

Décente et bien comprise, la mise des paysannes, du moins pour la partie du costume destinée à protéger le haut du corps, ne laisse rien à désirer. Jamais elles ne pâlissent ni ne souffrent sous quelque corset de baleine. Leur camisole ample aux épaules, leur corsage modérément serré au niveau des fausses côtes permettent un jeu facile des membres supérieurs et des organes respiratoires ; aussi sont-elles moins sujettes que les femmes du monde aux étouffements, aux dyspepsies. Mais pourquoi cette accumulation de jupons que supporte leur taille, amenant à la longue un développement exagéré avec abaissement de l'abdomen ; alors qu'un pantalon de toile ou de coton aurait le double avantage de protéger le bas-ventre et de le soutenir en même temps.

Pour coiffure un mouchoir, plus ou moins riche suivant la position, noué au sommet de la tête et que les jeunes filles ont le talent de monter avec une séduisante coquetterie. Volontiers pourtant la femme passera l'hiver par dessus cette coiffure qui est, à elle seule, le trait caractéristique de son habillement, un autre mouchoir, qu'elle noue négli-

gemment au-devant de sa gorge. Un chapeau de paille à larges bords, telle est sa coiffure de travail pendant l'été.

Les vêtements des hommes consistent : l'hiver en pantalon, gilet, veste et souvent tricot en laine, béret, chaussettes et sabots ; l'été en pantalon, gilet et blouse en toile, béret ou chapeau de paille. Beaucoup portent constamment une ceinture en laine qui retient le pantalon tout en soutenant les organes abdominaux. La laine entre pour une large part dans l'habillement en usage dans notre canton ; excellente habitude, puisque les vêtements de laine sont les plus favorables à la santé. Seulement comme ils s'imprègnent facilement de tous les effluves malsains, il serait bon qu'on les lavât souvent, beaucoup plus souvent qu'on ne le fait surtout. Et puis, comme le pantalon de laine provoque assez facilement de l'érythème et du prurigo des cuisses, il serait désirable que l'usage du caleçon en toile devint général ; car enfin, n'est-ce pas par un changement de régime et surtout de vêtement (sans doute en substituant la toile à la laine) que les maladies de la peau perdirent de leur intensité au moyen-âge.

Nous sommes heureux de constater que, depuis que le service militaire est devenu obligatoire pour tous, l'usage du caleçon devient chaque jour plus fréquent ; car presque tous nos jeunes gens conservent et encouragent en rentrant dans leurs familles une habitude excellente contractée au régiment.

Si l'habitant de nos campagnes marche l'été généralement pieds-nus, l'hiver il use des sabots qui sont, d'après Combes, la véritable chaussure agricole. L'usage des chaussettes et des bas de laine est presque général Le pied repose ensuite sur de la paille ou de la fougère dont le cultivateur garnit le fonds de ses sabots et qu'il change dès qu'elle a été maculée par le fumier ou la boue. Quelques

paysans portent des chaussons de cuir qui, embrassant le talon, figurent une demi-bottine. Si le sabot ne fatigue pas, c'est que l'habitude devient dans cette circonstance, comme toujours, une seconde nature. Son principal inconvénient est l'entorse.

D'après Fouquet (de Vannes), l'aplatissement des pieds serait une conséquence de l'usage des sabots. Pourtant si les sabots sont réellement la cause de cet aplatissement, comment se fait-il que dans une famille dont tous les membres font un usage presque exclusif des sabots, les uns aient les pieds plats et les autres les pieds cambrés. Dans telle famille, en effet, pour citer un cas en passant, la mère a les pieds plats et le père les pieds cambrés. Tel enfant qui tient de la mère, tout comme il hérite des traits de son visage, de ses yeux bruns ou bleus, hérite aussi de ses pieds plats ; tel autre, qui tient du père, a tout comme lui des pieds cambrés et souvent même caractère.

Il y a donc ici, ce semble, une question d'hérédité. Le pied plat serait une déformation congénitale et non une déformation acquise, si tant est que le pied plat soit une déformation. Aussi bien, nous sommes loin de partager cet aphorisme d'Aristote : un pied plat indique de la finesse et de la ruse. Nous croyons, pour notre part, qu'on naît avec des pieds cambrés ou plats, tout comme on naît avec des yeux bruns ou bleus, un nez aquilin ou droit. Ne trouve-t-on pas, du reste, de fort jolis petits pieds plats qui n'ont jamais chaussé que des bottines, et de fort jolis pieds cambrés qui ne chaussent ordinairement que de grossiers sabots? S'il nous fallait donner une raison anatomique, volontiers nous attribuerions l'aplatissement du pied à l'atrophie du ligament plantaire.

§ VI. — Alimentation.

Si dans nos campagnes nous sommes loin du temps où « le commun peuple ne mangeait pas de viande trois fois par an », si, depuis lors, bien que chaque laboureur ne puisse mettre la poule au pot le dimanche, le sort matériel de tous s'est beaucoup amélioré, combien n'est-il pas vrai de dire que le facile écoulement vers les grandes villes des productions du sol et autres a rendu le paysan plus intéressé, mais non guère plus soucieux de son bien-être. Pourtant les propriétaires qui vivent sur leurs biens, les bons métayers et les ouvriers économes se nourrissent généralement assez bien. On fait en hiver trois repas par jour, en été quatre. Le déjeuner se compose de pain, de viande de porc, de pommes de terre, de légumes, de fruits ou de châtaignes; le dîner, de soupe à la graisse additionnée de haricots, fèves, choux ou pommes de terre, de jambon ou d'oie, d'un ragoût de viande ou d'une omelette, moins souvent de viande fraîche; le goûter, de pain sec ou de pain et de fruits; le souper enfin, de soupe, comme à dîner, de pain, de fruits ou de confiture. Quelques propriétaires mangent souvent de la soupe au lait au repas du soir. On boit ordinairement de la piquette l'hiver, et du vin surtout l'été et à l'époque des travaux pénibles.

Voici l'heure de ces différents repas : déjeûner de sept à huit heures du matin, dîner à midi, goûter vers quatre heures de l'après-midi, souper vers six heures l'hiver et vers neuf heures l'été.

On mange presque exclusivement du pain de froment l'été, du pain de froment et du pain de maïs l'hiver. Pas

une famille qui n'ait son four et qui ne cuise son pain. En général, ce pain est bien levé, bien cuit, de saveur fort agréable et trempe bien dans la soupe. Le seul reproche qu'on pourrait à la rigueur adresser à nos paysans, c'est l'éloignement des fournées qui ne s'explique guère, car le combustible ne manque pas, à moins de l'attribuer à une économie de temps et de peine; fournoyer, en effet, est une véritable corvée pour la ménagère. Comme on a soin de bien cuire le pain et de le placer, autant que possible, dans un endroit sec et frais, comme on ne manque pas de rejeter les moisissures et de repasser les pains au four dès qu'elles commencent à se montrer, comme enfin les céréales ont été bien nettoyées, jamais on n'observe d'accidents causés par les altérations du blé ou du pain moisi.

Si le pain de maïs lève moins bien, s'il est d'une digestion moins facile, il est loin pourtant d'être désagréable au goût. On le consomme surtout en hiver, car il s'aigrit et moisit plus facilement pendant la saison chaude. Si les mois de septembre et d'octobre sont pluvieux, pas mal de maïs s'altèrent sur pied, et l'on voit se développer sur les grains quelques moisissures, telles que le *mucor dichotomus*, quelques champignons, couleur de rose, à spore bicellulaire, et le *penicillium glaucum*.

Les cas de pellagre sont excessivement rares, ce qui tient peut-être à ce qu'on met soigneusement de côté les épis contaminés dont les grains serviront exclusivement à l'entretien des volailles et des bestiaux. Nous croyons que, si l'usage du maïs peut jouer le rôle de cause occasionnelle dans la production de la pellagre, celle-ci ne saurait atteindre que des organismes profondément délabrés par la misère physiologique. Dans le canton, la pellagre ne se traduit ordinairement que par des manifestations cutanées.

Sans compter le blé et le maïs, le règne végétal fournit d'immenses ressources aux cultivateurs. On consomme beaucoup de haricots, de fèves et de pois, habitude excellente; car, grâce à la richesse de ces légumineuses en principes azotées, on supplée sans le savoir à une consommation insuffisante de viande. Seuls les haricots sont quelquefois consommés alors qu'ils présentent déjà des qualités douteuses, car, si le mois de septembre est pluvieux, ils moisissent sur pied et leur brillant disparaît. Devenus d'un écoulement moins facile, ils vont entrer pour une plus large part dans la consommation du ménage.

On mange presque tous les jours des choux, très souvent des carottes, de l'oignon, de l'ail, des salades, des tomates. L'asperge, l'artichaut, le céléri, le melon, l'aubergine, la betterave, l'oseille, les piments et les navets, ne sont guère goûtés; car il faut à l'estomac du travailleur des champs, dont l'appétit n'a pas besoin d'être excité par tous ces condiments divers, une nourriture plus solide et qui, plus indigeste toujours, témoin les salaisons diverses, tienne mieux et apaise la faim pour un temps plus long.

On consomme pas mal de pommes de terre; pas mal aussi de châtaignes en octobre et novembre, et, certaines années, pas mal de champignons au printemps et en automne. Bien que les accidents occasionnés par la fausse oronge ou l'agaric vénéneux soient fort rares, il serait désirable qu'on ne mangeât que ceux qu'on connait bien, car on ne se soucie guère de les faire bouillir, après les avoir coupés en tranches minces, dans de l'eau additionnée de vinaigre et de sel.

Nos fruits sont d'excellente qualité et fort savoureux. On en consomme énormément, et si l'on n'avait la malheureuse habitude de vouloir en manger avant leur maturité complète, nous croyons que jamais ils n'occasionneraient

non-seulement de maladies, mais encore d'indispositions d'aucun genre, sauf peut-être quelques légères indigestions.

La plupart des familles font de la confiture de pommes, et beaucoup ont du miel. Dans notre canton, comme dans toutes les campagnes en général, l'alimentation pèche par une consommation insuffisante de viande et par l'usage presque exclusif des viandes salées de porc et d'oie. Pas une famille, en effet, qui n'élève, avec quelques oies ou canards, un ou deux porcs dont la viande salée sera utilisée dans le courant de l'année. Malgré une consommation relativement fréquente de la viande de porc, le tœnia armé (ver solitaire), venant de la ladrerie et la trichinose sont fort rares. C'est avec la graisse de porc et d'oie qu'on assaisonne largement la soupe; c'est avec elle aussi qu'on fait toutes les préparations culinaires. On tue de temps en temps des moutons, moins souvent quelque bœuf ou quelque veau en l'honneur d'une fête, de la fête locale surtout, dans chaque commune. Les volailles sont élevées sur une vaste échelle, et pourtant l'on peut dire que la plupart des familles n'en mangent qu'à l'occasion d'une fête, d'une visite et pendant les maladies.

§ VII. — Boissons.

Le vin est la boisson favorite des propriétaires du canton. Notre piquepoult manque généralement depuis quelques années. Notre piquette est de l'eau dans laquelle on fait macérer du marc de raisin. Par la fermentation, elle acquiert une saveur aigrelette assez agréable. Pendant

l'hiver et le printemps elle est une grande ressource pour les agriculteurs, car elle étanche parfaitement la soif et par ses propriétés légèrement stimulantes elle facilite la digestion. L'abus de cette piquette pourrait déterminer des coliques et des diarrhées, et peut-être des dyspepsies acides. Déjà même on fabrique du cidre. Ce sont là des essais qu'on ne saurait trop encourager, attendu que les pommes abondent.

La bière, les liqueurs alcooliques, l'absinthe, sont presque inconnues dans nos campagnes et ce n'est qu'exceptionnellement, à l'occasion d'une fête, d'une foire ou d'un marché, que quelques personnes en boivent. C'est assez dire que les cas d'alcoolisme sont excessivement rares. Mais comme on voit de temps en temps quelques individus ivres, il nous faut incriminer les fêtes, les foires et les marchés dont on semble abuser un peu trop et rappeler à nos campagnards que si, comme l'a si bien dit M. Victor Borie, la flânerie conduit le paysan à la foire, la foire le conduit au cabaret, le cabaret le mène tout droit à sa ruine.

Disons enfin, que si l'on grille volontiers le dimanche ou le jour du marché une ou deux cigarettes tout en vidant un verre, il est inutile pourtant de songer à incriminer le *tabagisme*.

§ VII. — Système de latrines.

Le système des latrines, qui présente un si haut intérêt au point de vue hygiénique, laisse beaucoup à désirer.

La ville d'Aire étant traversée par un canal, pourquoi ne pas empêcher les matières fécales de séjourner dans les fosses, où elles peuvent devenir un foyer d'infection, sur-

tout pour la fièvre typhoïde. Les latrines sont le plus souvent placées au fond d'un jardin ou dans quelque réduit le long des escaliers Ce sont ordinairement des lieux à lunette, parfois aussi des lieux à la turque : mais il serait bon de voir imposer l'emploi des cuvettes à fermeture hermétique à levier, bascule ou siphon.

Si les latrines sont défectueuses à Aire, dans nos campagnes elles sont excessivement rares, pour ne pas dire presque inconnues. Il ne serait pourtant pas difficile, comme le fait si judicieusement remarquer M. le professeur Layet, d'établir des réceptacles, en un point de la cour ou du jardin, que l'on remplirait à la fois d'excréments et de substances terreuses destinées à en absorber les émanations.

Mais l'ignorance fait que nos paysans aiment encore mieux souiller tout à leur aise et l'air qu'ils respirent et l'eau qu'ils boivent.

CHAPITRE VI

Eaux potables et eaux minérales.

§ Ier. — Eaux potables.

L'eau potable, d'après Guérard, doit être limpide, tempérée en hiver, froide en été, inodore, d'une saveur agréable. Elle doit dissoudre le savon sans former de grumeaux, être propre à la cuisson des légumes secs, tenir en dissolution une proportion convenable d'air, d'acide carbonique et de substances minérales, ces dernières n'excédant jamais 50 centigrammes par litres; enfin elle doit être exempte de matières organiques. Les eaux les plus pures ne sont donc pas nécessairement les meilleures. L'eau distillée, du reste, qui ne renferme qu'une très petite quantité des gaz constituant de l'air et pas de traces de matières salines, présente une odeur particulière et constitue une boisson fade et indigeste.

Plus aérées et moins pures que l'eau distillée, les eaux de pluie, qui se prêteraient volontiers à tous les besoins de l'économie domestique, ne servent guère dans le canton qu'au lessivage du linge.

L'eau de rivière n'entre point dans l'alimentation. Comme

sa température se met assez facilement en équilibre avec celle du milieu ambiant, il en résulte que cette eau est trop chaude en été et trop froide en hiver. Elle contient du reste un tas d'impuretés qui la rendent désagréable et trop souvent des vers qui la rendraient particulièrement dangereuse. Le préjugé du vulgaire est loin d'être en sa faveur; car nos cultivateurs, alors même qu'ils vont travailler sur les bords d'un ruisssau, emportent volontiers leur provision d'eau à moins qu'ils ne doivent trouver quelque source dans le voisinage.

La plupart des habitants du canton font usage de l'eau de puits; beaucoup aussi n'emploient que de l'eau de source. Mais qu'elle vienne d'un puits ou d'une source l'eau est généralement de fort bonne qualité, et jamais elle ne cause de maladie endémique. Si l'eau de quelques puits semble moins salubre, cela tient sans doute à la mauvaise habitude qu'on a de ne pas les vider assez souvent, à celle non moins fâcheuse de ne pas les tenir fermés, à une mauvaise construction et parfois au voisinage des fumiers, des mares ou des cimetières.

Les eaux douces émergent en général des terrains primaires, secondaires et de transition. Les plus pures sortent des terrains granitiques, porphyritiques ou purement quartzeux. Dans le canton, ce sont les marnes lacustres du terrain miocène qui forment l'assise imperméable à la surface de laquelle s'épanchent les eaux des sables fauves. Ces eaux sont abondantes et alimentent presque toutes les sources de la région située au sud de l'Adour et dans la partie orientale du département des Landes. D'après Guérard, la température de l'eau de source se maintient ordinairement dans des limites restreintes. A Bahus celle d'une source de la vallée est de 13°.

L'eau de la ville d'Aire est bonne et offre une tempéra-

ture constante de 15°. Pourtant la température d'une source, attenante aux arènes Landaises qui la séparent de l'Adour, varie de 12° à 18°. Ces écarts sont dus sans doute à la proximité du fleuve qui l'alimente, ainsi que toutes les sources de la ville à l'aide d'une simple infiltration à travers le sol.

§ II. — **Eaux minérales. — Eaux d'Eugénie-les-Bains.**

Située à 14 kilomètres d'Aire et à 10 kilomètres de la gare de Grenade, Eugénie-les-Bains est coupée par son centre du Sud-Est au Nord-Ouest par le Bahus. Le mérite des eaux de Saint-Loubouer était depuis longtemps connu et apprécié ; car déjà sous Henri IV, elles jaillissaient alors dans des marais boueux, bon nombre de rhumatisants et de paralytiques venaient s'y baigner pendant l'été dans des cabanes de ramée et de feuillage qu'on dressait chaque année. Mais ce n'était là qu'une réputation purement locale. C'est sous le règne de Henri IV que la grande source fut captée et le grand établissement créé.

La première notice sur les eaux d'Eugénie-les-Bains fut publiée en 1758 par M. Lafaille, docteur en médecine. Depuis des analyses ont été faites en 1843 par MM. les pharmaciens Marrast, Bergeron et Alexandre, et par M. Ossian Henry. MM. Constantin James, Rotureau, Durand-Fardel même, ne daignent pas les mentionner. Seuls Boubren et Patissier les signalent sans même prendre la peine de donner leur composition. Ce silence des auteurs d'hydrologie médicale n'est certainement pas étranger au long discrédit des eaux d'Eugénie-les-Bains, qui mériteraient pourtant de prendre place à côté des eaux

de Bagnères, de Cauterets, de Barèges et de Saint-Sauveur.

En 1860, O. Réveil publia un remarquable travail analytique dont nous allons exposer les résultats pour ce qui concerne la source Saint-Loubouer :

Débit par vingt-quatre heures.....	80.000 litres.
Température de l'eau.....	19° 5
Densité à + 15°.....	1.0015

Minéralisation par litre.

Sulfure de calcium.....	0.003433
— de fer.....	traces
Hyposulfite de chaux.....	0.003610
Chlorure de sodium.....	0.025861
— de potassium.....	traces
Sulfate de chaux	0.011679
Silicate de soude.....	0.035200
Iodure de sodium.....	traces
Fluorure de calcium	—
Carbonate de soude.....	0.084660
— de lithine.....	traces
— d'ammoniaque	0.000636
Bicarbonate de chaux	0.072138
— de magnésie.....	0.048320
Phosphate de chaux	traces
— de magnésie	—
Arséniate de soude.....	—
Borate de soude.....	—
Matière organique.....	0.037000
	0.322537
Gaz : Azote.....	17cc
— Oxygène.....	traces
— Acide carbonique.....	traces

Voici maintenant l'analyse de M. Bouis (Sources Mounon).

Un litre d'eau contient :

Acide sulfhydrique.....	0.002
Carbonate de chaux.....	0.150
— de magnésie.....	0.050
Sulfate de chaux.....	0.035
Chlorure du sodium.....	0.015
Matière organique.....	traces
	0.252
Débit par vingt-quatre heures.....	17280 litres
Température de l'eau.....	16° 3

D'après l'analyse de Réveil, les eaux d'Eugénie-les-Bains appartiennent au groupe des eaux sulfurées calciques, mais elles se font remarquer par leur réaction alcaline, leur température relativement élevée et l'abondance insolite de la matière organique azotée. Leur température varie de 16° à 19°5. Elles sont limpides, incolores; leur odeur est celle que dégagent les œufs pourris, leur saveur légèrement sulfureuse, leur densité varie de 1.0011 à 1.0019. Légèrement alcalines, elles ramènent rapidement au bleu le papier de tournesol et rougissent très faiblement le curcuma. Comme les eaux de certaines sources de Luchon, elles deviennent louches à certains moments.

A notre avis, dit Réveil, ce n'est pas tout le principe sulfureux qui caractérise les eaux minérales de ce groupe que les glaires dont Bordeu disait « il y a beaucoup à faire sur ces glaires, un jour viendra où on les utilisera avec succès. » Or, les eaux d'Eugénie-les-Bains sont aussi riches en principes glaireux que les sources thermales les plus célèbres des Pyrénées. Nous dirons d'elles ce que Pidoux

disait de celles des Eaux-Bonnes : « Les matières organiques abondantes qu'elles renferment en font des eaux vivantes et animées. » Sans compter l'action thérapeutique incontestable qu'elles exercent sur l'économie animale, les glaires contribuent puissamment à maintenir les éléments des eaux, et surtout le principe sulfureux dans un état d'équilibre plus stable. Les eaux d'Eugénie-les-Bains sont très transportables, aussi les malades peuvent-ils achever dans leurs familles une guérison qui parfois n'aura été qu'ébauchée près des sources.

Eugénie-les-Bains possède quatre établissements : les Thermes Saint-Loubouer, le Bois, Nicolas et Mounon, dont les sources suffisent à satisfaire largement aux besoins des nombreux baigneurs fréquentant chaque année une station, qui nous semble appelée à un brillant avenir. Si les eaux du grand établissement se distinguent par un degré de sulfuration supérieure, la source du Bois se fait remarquer par la prédominance du sulfure de fer, la source Nicolas par la plus grande proportion des hyposulfites et la source Mounon par ses eaux peu sulfureuses. Les eaux de ces diverses sources présentent néanmoins une grande analogie de composition et doivent provenir de la même nappe originelle.

Action physiologique et thérapeutique. — Les eaux d'Eugénie-les-Bains sont utilisées : 1° à l'intérieur, en boisson ; 2° à l'extérieur, en bains et en douches. Comme toutes les eaux sulfureuses, elles agissent sur l'économie par excitation grâce à leur température et au principe sulfureux. Prises en boissons et à doses modérées, elles réveillent l'appétit, facilitent les digestions et tonifient l'économie toute entière. A des doses un peu plus élevées, elles deviennent légèrement laxatives, très diurétiques et un peu excitantes. Du reste, les doses doivent varier, sui-

vant les maladies et les malades, de 1 à 4 verres et même une bouteille.

Outre l'action des eaux sulfureuses qui sont pour ainsi dire le spécifique des affections cutanées, de la syphilis constitutionnelle et des affections des voies aériennes, les eaux d'Eugénie ont une action élective très marquée sur la muqueuse gastro-intestinale. Elles sont particulièrement utiles dans les gastrites, les entérites, les convalescences pénibles, surtout de la fièvre typhoïde, et dans tous les cas d'atonie stomacale. Elles sont également administrées avec succès contre l'élément catarrhal bronchique, laryngé ou utérin.

De plus comme la tolérance de ces eaux s'établit facilement, elles conviendront parfaitement quand il s'agira d'apporter une perturbation chez un névropathe. Grâce au sulfure de fer elles seront très utiles contre la chlorose; grâce à l'arsenic, contre les fièvres intermittentes et les névralgies à type périodique; grâce à l'iode et à leur alcalinité, contre la scrofule, les affections lymphatiques, le rhumatisme et la goutte, grâce à la lithine enfin, contre les affections calculeuses.

CHAPITRE VII

Mouvement de la population. — Naissances. — Mariages. — Décès. — Suicides et folie. — Instruction. — Recrutement. — Moyenne de la taille. — Cas d'exemption.

La population de notre canton, qui s'élève à 11,017 habitants environ, est répartie sur une surface de 20,354 hectares, soit 54 habitants par kilomètre carré, tandis que dans le département, il n'y en a que 33. La moyenne de la France est de 70. Comme l'agriculture occupe presque tous les bras, cette population ne subit que de légères variations.

Naissances. — La moyenne annuelle des naissances est de 251,7 et le rapport avec la population de 1 sur 43,7

Les naissances se répartissent ainsi, suivant le sexe :

1,110 garçons et 1,196 filles: donc en 10 ans, 86 filles de plus, soit 8,6 par an, alors qu'en France aussi bien que dans les autres pays, le nombre des enfants du sexe masculin l'emporte sur celui du sexe féminin. Le nombre des naissances illégitimes semble augmenter; il n'était, en effet, de 1873 à 1878, que de 64, tandis qu'il s'est élevé, de 1878 à 1882, à 77.

77 mort-nés figurent sur nos registres mortuaires.

Comparativement au nombre des naissances, la proportion est de 1 sur 29, pour la France entière elle est de 1

sur 30. Les mort-nés sont plus fréquents parmi les enfants illégitimes ; le chiffre des mort-nés légitimes n'est que de 1 sur 43, tandis que celui des mort-nés illégitimes est de 1 sur 5.

La proportion des accouchements doubles est assez forte. Il y a eu en dix ans 67 accouchements doubles sur 2,450 grossesses, ce qui donne une proportion de 27 pour 1,000, alors qu'elle n'est que 10 pour 1,000 en France.

Dans notre canton, la natalité légitime constitue la plus grande part de la natalité générale (94 p. 100) ; c'est assez dire que toute cause qui augmente la proportion des mariages, augmentera la natalité.

Mariages. — Depuis que le service militaire est devenu obligatoire pour tous, les hommes se marient un peu plus tard qu'autrefois. Nos jeunes gens se marient de 25 à 30 ans, et nos jeunes filles vers leur vingtième année. Les mariages entre consanguins sont assez rares.

Décès. — Le chiffre des décès est de 214 par an, chiffre inférieur de 31 à celui des naissances. Il meurt 19 individus par 1,000, tandis que d'après les recherches de Bertillon, il meurt en France 23 habitants sur 1,000. De 1873 à 1882, la mortalité du sexe féminin a dépassé de 89 la mortalité du sexe masculin.

Suicides et folie. — De 1873 à 1882, il y a eu dans le canton d'Aire 2 suicides et 5 cas de folie.

Instruction. — Notre canton a suivi l'élan imprimé depuis quelques années à l'instruction populaire. Déjà toutes nos communes rurales sont dotées d'instituteurs primaires et beaucoup d'institutrices.

Les registres des mariages donnent de 1873 à 1882 pour 856 actes, 697 hommes et 285 femmes qui ont signé leur nom, et 571 femmes et 159 hommes complètement illétrés qui ont dû signer d'une croix.

Le tableau suivant résume le mouvement de la population du canton, du 1er janvier 1873 au 1er janvier 1883.

Mouvement de la population.

Natalité.

		1873	1874	1875	1876	1877	1878	1879	1880	1881	1882	TOTAL
Enfants légitimes.	Garçons	99	103	104	107	112	105	101	104	105	101	1041
	Filles ..	108	112	107	118	119	109	115	114	116	112	1124
Enfants naturels..	Garçons	7	5	6	7	4	8	5	7	9	11	69
	Filles ..	9	6	8	9	3	7	6	9	8	7	72
Mort-nés.....	Légitimes	4	2	7	5	3	6	4	8	6	5	50
	Naturels .	1	3	4	2	5	1	2	4	2	3	27
Accouchements doubles ...		7	5	7	4	3	6	9	11	10	6	67

Matrimonialité.

Nombre des mariages		92	89	84	80	89	85	83	84	87	83	856
Nombre de mariés ayant signé leur nom.....	Hommes	78	71	65	66	69	68	67	71	73	69	697
	Femmes	30	27	28	27	31	29	30	27	29	27	285
Nombre de mariés ayant signé d'une croix.....	Hommes	14	18	19	14	20	17	16	13	14	14	159
	Femmes	62	62	56	53	58	56	53	57	58	56	571

Mortalité.

Décès ..	Du sexe masculin	97	103	108	101	106	104	103	105	100	101	1028
	Du sexe féminin..	106	107	110	114	112	118	112	109	115	114	1117

Recrutement — Moyenne de la taille — Cas d'exemption.

Années	1873	1874	1875	1876	1877	1878	1879	1880	1881	1882	TOTAL
Inscrits	115	89	84	101	72	83	87	78	106	Les opérations relatives à la classe 1882 n'étant pas encore faites, il n'est pas possible de donner le moindre renseignement.	815
Examinés (1)	113	87	84	98	70	79	81	77	104		793
Dispensés légalement	26	13	12	14	14	9	14	10	18		130
Réformés	5	6	10	17	13	23	8	12	13		107
Défaut de taille	1	»	»	1	3	»	»	»	3		8
Faiblesse de constitution.	»	»	1	2	»	1	4	»	1		9
Rachitisme	1	1	1	3	»	1	»	2	»		9
Hernie	»	»	1	4	1	13	1	3	4		27
Teigne	»	»	»	»	»	»	»	1	»		1
Epilepsie	1	1	»	»	»	»	»	»	»		2
Affections diverses congénitales.	1	1	4	3	»	3	1	4	2		19
Affections diverses acquises	1	2	3	3	8	5	1	2	3		28
Idiotie	»	1	»	1	1	»	1	»	»		4
Moyenne de la taille	1m60	1m595	1m60	1m61	1m58	1m60	1m60	1m60	1m60		

Moyenne de la taille pendant 9 années (1873 à 1881)..... 1m 598

On voit par l'étude du tableau précédent, que la moyenne de la taille n'est que de 1m 598, alors que, pour la France entière, la taille moyenne des recrues serait de 1m 654.

Sur les 815 jeunes gens inscrits, 793 seulement ont été examinés, parmi lesquels 130 ont été dispensés légalement et 107 réformés. 27 ont été réformés pour hernie, soit 1 sur 30, tandis que pour la France entière la proportion est 1 sur 32. C'est le cas de réforme le plus fréquent, 8 ont été exemptés pour défaut de taille, c'est-à-dire 1 sur 101; 9 pour faiblesse de constitution, c'est-à-dire 1 sur 90; 9 pour rachitisme; 4 pour idiotie, soit 1 sur 203.

(1) Les jeunes gens non examinés ont été déclarés « Bons absents ».

CHAPITRE VIII

Maladies propres au canton.

Les maladies, a dit Mühry, n'ont pas été jetées au hasard sur la terre. Chaque pays, ajoute Boudin, a ses maladies, comme il a sa flore et sa faune.

Pourtant si les espèces animales et végétales sont parquées dans des zones climatériques qu'il ne leur est pas permis de franchir, si elles conservent partout leurs caractères, les maladies se modifient en passant d'un climat à l'autre et ne connaissent pas de barrières semblables.

Si les lois de Mühry et de Boudin peuvent à la rigueur être acceptées pour les climats extrêmes (les maladies inflammatoires des voies respiratoires dominent en effet la scène morbide aux environs des pôles, celles du tube digestif non loin de l'équateur, la malaria dans les contrées marécageuses), on est bien forcé d'admettre que les pays tempérés se font remarquer par le nombre des espèces morbides, par la mobilité des éléments qui les constituent et par leur bénignité relative. C'est assez dire que le tableau des maladies de notre canton sera à la fois bien fourni et fort varié, tout en restant relativement fort bon.

Ce qui domine dans le cadre pathologique du canton, ce sont :

Les fièvres intermittentes qui règnent à l'état endémique et la fièvre typhoïde qui offre quelques foyers où elle semble endémique aussi. Les conditions telluriques qui tiennent les fièvres intermittentes sous leur dépendance semblent même imprimer à certaines maladies aiguës un caractère assez tranché de périodicité qu'influence, du reste, d'une manière favorable le sulfate de quinine, véritable spécifique de la malaria.

Viennent ensuite les maladies *a frigore* qui frappent de préférence les voies respiratoires et le tube digestif, les articulations et quelques nerfs périphériques, nous voulons parler surtout de la pneumonie et de la pleurésie, de la dysenterie, du rhumatisme et de la sciatique.

Nous croyons que les maladies du cœur et des reins sont loin d'être rares, si l'on doit en juger par le nombre des individus qui présentent de l'œdème malléolaire, si l'on tient compte des efforts et des lois de Bouillaud. Mais les maladies du cœur et des reins s'installent sournoisement, il faudrait les rechercher. Or, comme à la campagne on ne se croit malade que le jour où l'on doit s'aliter, il en résulte que souvent le médecin doit se borner à constater des lésions valvulaires du cœur ou épithéliales et parenchymateuses des reins désormais irréparables ; encore n'est-ce le plus souvent qu'à propos d'une maladie intercurrente.

On meurt du reste assez souvent par le cœur.

Les maladies du système nerveux semblent aller en progressant.

De toutes les névroses, l'hystérie et l'épilepsie sont de beaucoup les plus communes. L'hystérie même est loin d'être aussi rare que beaucoup le supposent ; et même, comme on ne manque pas de mettre cette maladie sur le

compte des sortilèges, « c'est un mal donné, dit-on volontiers. », il en résulte qu'elle présente souvent, faute de traitement sérieux et bien compris, un caractère de malignité et de ténacité qu'on rencontre plus rarement en ville. Ici surtout l'abandon et le manque absolu d'hygiène annihilent les bénéfices immenses d'une vie entière passée au sein de la nature.

On rencontre de temps en temps quelque cas d'ataxie locomotrice.

Les maladies de la peau sont fort communes et ne passent que trop souvent à l'état chronique.

Les affections chroniques enfin, sont relativement rares ; mais presque toujours difficiles à guérir.

En résumé :

C'est de vingt à cinquante ans, période la plus active de leur vie, que nos campagnards sont le plus souvent malades; c'est vers la fin de l'été et en automne, époque où le surmenage est à son comble, qu'ils sont le plus gravement atteints; c'est le manque de précautions, au point de vue du vêtement surtout, qui occasionne la plupart de leurs maladies, dont beaucoup se traduisent franchement et sans aucune complication; c'est enfin le manque de soins qui en fait le plus souvent toute la gravité, et nous croyons que, le climat aidant, bon nombre d'entre elles ne sauraient résister à un traitement bien compris.

§ 1er — Fièvres intermittentes.

C'est la grande endémie du canton.

Ici, comme partout, le soleil qui, dans ses courses si régulièrement périodiques, est en quelque sorte le régu-

lateur de la malaria, semble agir sur les causes de cette vaste endémie à la façon dont il exerce sa puissance fécondante sur les germes des végétaux. Les fièvres intermittentes sévissent surtout à Latrille, au Mas-d'Aire, à Duhort et sur les bords de l'Adour. Elles se montrent particulièrement vers la fin de l'été et en automne, et reconnaissent pour causes la présence de marécages et celle de moulins à eau, le curage des fossés et les inondations. A Latrille, quelques biens communaux, maigres pâturages marécageux de Pélauze, à sous-sol imperméable, contribuent puissamment à entretenir la malaria à l'état endémique. Leur situation à 1,300 mètres environ et à l'Ouest, alors que les vents d'Ouest et du Sud-Ouest prédominent, rend encore l'impaludisme plus facile. C'est surtout en automne que les fièvres sévissent. A la même époque, elles se montrent dans un quartier du Mas-d'Aire attenant à Latrille et situé sous les vents régnants. Chose digne de remarque, jamais les effluves marécageux ne dépassent la route nationale d'Aire à Pau, comme si les feuilles des deux rangées de peupliers qui la bordent avaient, en tamisant sans cesse l'air, suffit à le rendre complètement inoffensif. Peut-être faut-il aussi tenir compte des distances. En 1882, l'été et l'automne ayant été fort pluvieux, les surfaces marécageuses de Pélauze n'ont pas été mises à sec, il n'y a pas eu de fièvres; aussi, nous croyons-nous autorisé à les considérer, ici du moins, comme de nature maremmatique. Sur les bords de l'Adour, les fièvres sont produites par les effluves paludéens qui se dégagent, sous l'influence de la chaleur, du dépôt limoneux que laissent en se retirant les eaux des crues d'avril, de mai et surtout de juin.

La mouture des céréales s'effectue dans tout le canton à l'aide de nombreux moulins à eau. Établis sur de faibles

cours d'eau, beaucoup sont pourvus d'étangs assez vastes où l'on retient à la fin du printemps une certaine provision d'eau. De plus, comme à quelque distance au-dessus des moulins les eaux sont encaissées dans un canal de quelques mètres de profondeur, elles laisseront, grâce à la faible pente du lit, déposer de nombreux débris végétaux, tels que feuilles et branches d'arbres, etc. Les chaleurs de l'été en mettant tout à sec ou un curage intempestif vont favoriser le dégagement des effluves.

Le curage des fossés, opération agricole qui se pratique surtout en été, n'est pas sans donner lieu à des cas de fièvres isolés et parfois nombreux. Cette influence se fait particulièrement sentir à Duhort. Ce ne sont pas là des fièvres paludéennes (il n'y a pas de marais à Duhort), mais bien de véritables fièvres telluriques.

Dans le canton les fièvres intermittentes présentent ordinairement le type tierce. Vient ensuite le type quotidien et enfin le type quarte qui est loin d'être rare. Si la cachexie palustre est rare, les fièvres larvées sont assez fréquentes. De temps en temps on observe des accès de fièvre pernicieuse contre lesquels le sulfate de quinine à haute dose réussit le plus souvent. L'engorgement de la rate est fréquent chez l'adulte, celui du foie chez les enfants. Si les fièvres cèdent ordinairement au sulfate de quinine, parfois pourtant leur tenacité est étrange. Le traitement le mieux compris ne pouvant rien contre elles, force est d'en venir alors à un changement de milieu.

Sans doute les précautions hygiéniques jouent un grand rôle dans le traitement et la prophylaxie de ces fièvres. Mais comment faire comprendre à nos campagnards qu'ils devraient coûte que coûte éviter les brouillards du matin et les brumes du soir (funestes véhicules des effluves marécageux) quand la récolte est là ? Comment leur faire éviter le

voisinage des émanations et souvent les refroidissements? Comment leur faire prendre des vêtements chauds à cette époque? Et puis une alimentation fortement réparatrice, des vins généreux et la villégiature ne sont pas à la portée de tous.

Si l'on ne peut lutter contre les inondations, si l'on ne saurait empêcher le curage des fossés, si les moulins à eau sont devenus indispensables, on pourrait assainir les surfaces marécageuses, quand elles sont surtout d'aussi faibles dimensions que celles de Pelauze. « Le dessèchement des marais, a dit Michel Lévy, est peut-être le plus grand bienfait qu'attend l'humanité. » Un simple canal d'écoulement, aidé de quelque plantation d'arbres, suffirait peut-être, en empêchant le croupissement des eaux, à arrêter la production des effluves paludéens. Et si l'altitude et la température de notre canton ne permettent point la culture de l'*eucalyptus globulus* qui a suffi à assainir l'Algérie, pourquoi ne pas essayer celle du soleil-tournesol (*helianthus annuus*) qui, d'après le docteur Martin, absorbe si bien les effluves paludéens.

§ II. — Fièvre typhoïde.

C'est une des maladies les plus justiciables de la souillure des eaux potables par les substances organiques excrémentielles ou putrides. Dans nos campagnes, les mares, le fumier, le purin, les excréments humains, viennent altérer sans doute l'eau d'un puits ou d'une source qui parfois alimente tout un quartier; ainsi s'expliquerait la production de ces petits foyers de fièvre typhoïde qu'on observe de temps en temps; car, lorsque dans un quar-

tier une famille est atteinte, le plus souvent, presque toutes les autres sont frappées. La fièvre typhoïde, qui semble endémique dans le canton, sévit de préférence et plus durement sur quelques points, tels que Renung. Ses foyers, du reste, se déplacent à peu près chaque année et parfois aussi dans le courant de la même année, tout en ayant l'air de suivre une marche déterminée. Les cas de fièvre typhoïde sont loin d'être rares à Aire et semblent ici sous la dépendance du système des latrines. La fièvre typhoïde règne surtout à l'état sporadique, principalement en automne et pendant les grandes chaleurs, assez souvent même au commencement de l'hiver ou au printemps. Quelquefois pourtant elle a de la tendance à devenir épidémique, comme cela vient d'arriver au couvent d'Eugénie-les-Bains en décembre 1882.

Ordinairement la fièvre typhoïde ne présente pas le type classique. La fièvre est plus ou moins intense, les taches rosées lenticulaires manquent souvent, il y a presque toujours de la douleur et du gargouillement dans la fosse iliaque droite; les sudamina sont très fréquents. La forme adynamique est la plus commune ; aussi les engorgements hypostatiques, les pneumonies hypostatiques surtout, sont-ils loin d'être rares. La terminaison pourtant est le plus souvent favorable. Sur 35 cas observés par M. le docteur Lourties il n'y a eu que 3 cas de mort, ce qui donnerait une proportion de 8 p. 100. On meurt le plus souvent par le cœur. Chaque fois enfin qu'il y a dès le début, surtout chez les enfants, une grande accélération du pouls on doit s'attendre à une terminaison funeste.

§ III. — Rhumatisme.

Si les poussées de rhumatisme articulaire aigu, généra-

lisé, sont assez rares, les douleurs rhumatismales et le lumbago sont fort communs. Cette fréquence tient à ce que les habitants du canton, doués d'une certaine force de résistance contre le froid, prennent peu de précautions contre lui. Chez l'homme, le manque de précautions au point de vue du vêtement n'est certainement pas étranger à la prédilection du rhumatisme pour les muscles des lombes. Le rhumatisme noueux est fort rare, le rhumatisme blennorrhagique inconnu; à Aire, le rhumatisme goutteux est fréquent. La diathèse rhumatismale semble frapper de préférence la femme et affecter chez elle les articulations des membres inférieurs et le cuir chevelu. Les complications cardiaques ne surviennent que dans le cours du rhumatisme articulaire, mais bien des cas sans doute passent inaperçus.

§ IV. — Fièvres éruptives.

Variole. — La variole ne se montre que de loin en loin sous forme épidémique. Il y eut en 1849 une épidémie fort meurtrière. A Latrille, sur six personnes, atteintes trois moururent. L'épidémie la plus récente est celle de 1870-71 qui coïncida avec la guerre Franco-Allemande et fit de nombreuses victimes à Aire et dans les campagnes environnantes, telles que Mas-de-Aire et Subéhargues.

De temps en temps on observe quelques cas isolés et de peu d'importance. On ne voit du reste que fort peu de ces figures qui, jadis fort agréables peut-être, gardent encore des traces indélébiles, hideuses quelquefois, de cette maladie, véritable fléau de l'humanité avant la découverte de Jenner.

La vaccination se fait assez régulièrement dans nos campagnes, et pas n'est besoin de l'imposer par action gouvernementale. Peut-être (les barbiers, ordinairement commis à ce soin, manquant souvent de vaccin), retarde-t-on parfois un peu trop l'époque de la vaccination. Aussi bien la réflexion de M. le professeur Ulysse Trélat : « prescrire et exiger, voilà ce qui fera mieux chez eux, qu'insister et faciliter, » serait plutôt applicable à la revaccination à laquelle nos campagnards ne recourent jamais, pas même en temps d'épidémie. Volontiers nous dirons avec M. le professeur Layet que « la revaccination des enfants et des adultes ne sera plus elle-même qu'un résultat inévitable de la pénétration de l'instruction obligatoire dans les masses, soit parce qu'on l'exigera pour la fréquentation des écoles, soit parce que, avec l'ignorance, disparaîtront les préjugés. »

Si la variole est rare, les cas de varioloïde et de varicelle sont en revanche assez fréquents et toujours fort bénins, car ils guérissent à l'aide de quelques précautions hygiéniques. Peut-être pourrait-on attribuer à cette fréquence relative la rareté de la variole.

Rougeole. — C'est une maladie assez commune, car on observe à peu près chaque année quelques cas sporadiques assez bénins. Assez souvent même la rougeole sévit sous forme épidémique occupant alors de petits foyers où elle s'éteint ordinairement sur place. Ainsi elle sévit vivement à Latrille en juillet 1875 et à Bahus il y a trois ou quatre ans : presque tous les enfants furent atteints. Disons que les cas de mort par complications pulmonaires, surtout si la rougeole sévit épidémiquement, ne sont pas chose absolument rare.

La scarlatine est excessivement rare.

§ V. — Coqueluche.

Cette affection est à la fois plus commune et plus grave chez les enfants de nos campagnes que chez les enfants de la ville. Quand elle sévit, c'est sous forme épidémique et frappe alors la plupart des enfants, dont quelques-uns malheureusement succombent. Souvent fort rebelle au traitement le mieux compris, force est d'en venir à un changement de climat qui, de même que pour les fièvres intermittentes, exerce la plus heureuse influence sur la marche de la maladie et ne tarde pas à amener la guérison.

§ VI. — Maladie des voies respiratoires.

Angine diphthéritique. — Cette maladie est à peu près inconnue dans le canton où elle ne se manifeste que de loin en loin et toujours à l'état sporadique.

Croup, Laryngite striduleuse. — Si le croup est heureusement fort rare, la laryngite striduleuse est loin d'être fréquente aussi.

Il n'en est pas ainsi des angines gutturales ou tonsillaires et du coriza aigu qui abondent par les temps humides et froids et qui cèdent facilement à de simples précautions hygiéniques.

Bronchite. — C'est une des affections les plus communes du canton. Elle se montre surtout avec les premiers froids et frappe de préférence les enfants et les vieillards. De simples précautions hygiéniques, aidées de quelques boissons chaudes, en ont facilement raison ; sauf pourtant

chez les personnes âgées, car elle dégénère souvent alors en catarrhe pulmonaire incurable.

Pneumonie. — Les pneumonies se montrent particulièrement en automne et au printemps. Elles semblent frapper de préférence l'homme et sévissent surtout chez les adultes de vingt à cinquante ans, mais souvent aussi chez les enfants et les vieillards. Ce sont ordinairement des pneumonies franches, quelquefois pourtant des pneumonies hypostatiques. Ces dernières s'observent le plus souvent chez des individus atteints de fièvre typhoïde. Les premières sont des pneumonies *a frigore* occasionnées fréquemment par le manque de précautions au point de vue du vêtement. Voici comme : mars, avril, mai, septembre et octobre étant les mois où la température varie le plus souvent, il n'est pas rare, avons-nous dit, de constater à ces époques un écart de 10 à 12 degrés dans les vingt-quatre, le paysan sort le matin assez chaudement vêtu. Arrivé aux champs il travaille quelques heures ainsi; enfin il a chaud, quitte sa blouse et sa veste et achève sa journée en chemise. Le soir, surchauffé souvent, il néglige de reprendre ses vêtements et rentre volontiers en les emportant négligemment sur l'épaule. Et l'été, que de fois nos paysans ne courent-ils pas se coucher, baignés de sueur, à l'heure des repas ou de la sieste dans un endroit bien frais sous quelque arbre. Bientôt, on ressent un frisson intense, on souffre du côté, mais on peut se traîner encore, on temporise ; et, comme on croit volontiers à quelque sueur rentrée, on transpire. Mais la dypsnée augmente, et l'on doit s'aliter. C'est alors qu'on fait appeler un médecin. Une application de ventouses aurait peut-être tout sauvé au début, tandis qu'il est souvent trop tard, la pneumonie ayant frappé un individu qui n'a pas assez de résistance vitale pour donner à la maladie le temps

de parcourir son cycle pourtant si régulier. Heureux encore si une saignée intempestive n'a pas enlevé au patient quelques onces d'un sang déjà très appauvri. Les cas de mort sont plus fréquents dans les campagnes du canton qu'à Aire ; ce qui tient la plupart du temps au surmenage et au manque des premiers soins. Et pourtant on rencontre dans nos campagnes pas mal de personnes que la pneumonie a plusieurs fois frappées. A Latrille, J... F... a eu trois pneumonies en trois ans ; J... L... trois en un an et demi. A Duhort, X... client de M. le docteur Lourties, a eu sept à huit pneumonies en neuf à dix ans. Toutes ces pneumonies ont été franchement inflammatoires avec point de côté, râles crépitants, crachats rouillés ; toutes ont évolué fort régulièrement du reste et sont guéries, presque sans traitement, à l'aide de quelques applications de vésicatoires.

Pleurésie. — Souvent due à quelque coup de boisson froide pendant les rudes travaux de l'été ou à quelque refroidissement, la pleurésie est une maladie assez commune. Mais comme elle reste ordinairement sèche et fort circonscrite, comme la douleur et la dyspnée sont fort intenses dès le début, le paysan se condamne immédiatement au repos ; il en résulte que ces points pleurétiques cèdent assez facilement à quelques applications de vésicatoires aidées de quelques précautions hygiéniques. Peut-être la transpiration à laquelle on recourt volontiers, n'est-elle pas ici complètement étrangère à la guérison.

Tuberculose. — Cette maladie est assez rare dans le canton. C'est presque toujours de la tuberculose pulmonaire, et fort souvent de la tuberculose acquise. Des bronchites que le manque de soins éternise, des pneumonies, vont préparer le terrain pour le tubercule ; le froid, secondé par le surmenage, une alimentation défectueuse et mille

autres causes débilitantes, viendra provoquer l'éclosion du tubercule. L'hérédité pourtant n'est pas sans jouer un rôle souvent fort meurtrier dans certaines familles. C'est l'adolescence qui est l'époque critique.

Dans nos campagnes, la tuberculose est plus commune chez la femme, en raison sans doute de grossesses nombreuses, d'allaitements trop longtemps prolongés, d'un surmenage parfois étrange. La femme doit suppléer le jour au travail du ménage et des champs, et la nuit il lui faut, sacrifiant quelques heures d'un repos qui lui serait si nécessaire, se plier aux exigences d'un nourrisson adoré. C'est peu : son alimentation n'est que trop souvent défectueuse ; car la mère qui sacrifiait son sommeil à son nourrisson, se privera plus tard du meilleur de sa nourriture pour son enfant qui déjà tend à devenir un homme. La tuberculose présente ordinairement un type à peu près classique. Si elle est rarement généralisée, on rencontre assez fréquemment des testicules tuberculeux.

Scrofule. — Cette diathèse, triste fruit de la misère extérieure, du manque d'air et de lumière, est rare. On ne rencontre pas dans le canton ces grands yeux bleus, ces figures maladives et si expressives à la fois, ces interminables engelures qui, s'ulcèrant avec la plus grande facilité, deviennent un terrible supplice pour les enfants et les adolescents, pas plus qu'on n'observe chez l'adulte ces cous labourés de cicatrices indélébiles.

§ VII. — Troubles de la menstruation.

Le peu de soin que l'on prend des jeunes filles à l'époque de la puberté, les mariages précoces, les grossesses nombreuses, l'absence presque totale de précautions après l'accouchement et la fréquence des refroidissements nous

disent assez que ces affections doivent être nombreuses dans nos campagnes. Mais hélas ! comme ce sont là des choses que la plupart des femmes n'oseraient certainement pas confier à un médecin, et dont beaucoup sans doute ne parlent même pas à leurs familles, que de cas passent inaperçus. Michelet, dans sa *Sorcière*, dit en parlant de la femme du moyen âge : « Plutôt que de subir telle chose, elle aimait mieux presque mourir. La barbare sorcière la fit vivre. » Il est vrai que les médecins de cette époque ne s'occupaient guère que de l'homme, rarement ils pensaient aux enfants ; à la femme, jamais. Mais depuis le livre de Paracelse sur les « *Maladies des femmes* » jusqu'à l'ouvrage si remarquable de Courty, depuis le perfectionnement du toucher jusqu'à celui du spéculum, tout montre qu'on s'occupe d'elles, qu'on a appris à les connaître, à les soigner, à les guérir. Nous blâmerons donc chez la jeune fille ou la jeune femme un excès de pudeur nuisible, chez les mères tant d'insouciance ; car nous croyons que le non-établissement des règles ou leur suppression brusque, voire même leur irrégularité, leur quantité et surtout leur qualité ne sont pas sans influence sur la santé et peut-être ne sont pas complètement étrangères à l'apparition de certaines maladies graves. La suppression brusque des règles ne pourrait-elle pas provoquer chez une jeune fille, à nervosisme exagéré, l'apparition de l'hystérie ? Celle de la tuberculose chez une femme déjà prédisposée ?

Si la lencorrhée, souvent tributaire d'une vie sédentaire et de la chlorose, semble plus fréquente à la ville, les affections de la matrice, telles que les chutes et les métrites, les métrites chroniques surtout, doivent être plus communes dans nos campagnes. De même en est-il sans doute des hernies et des varices auxquelles nos paysannes sont tout particulièrement exposées pendant la grossesse,

par suite des travaux des champs. Peut-être les abcès de la mamelle sont-ils plus fréquents aussi pendant l'allaitement par suite des contusions et des refroidissements qu'elles ne se soucient guère d'éviter.

§ VII. — Maladies de la peau.

Le manque de soins corporels, beaucoup de nos paysans, comme dit Mumaret, ne se baignent que lorsqu'ils tombent à l'eau, l'usage des viandes salées et sans doute des vêtements de laine font que les maladies de la peau sont loin d'êtres rares dans le canton. Les plus communes sont l'eczéma et le psoriasis palmaire. L'eczéma même est souvent fort rebelle, soit que l'on suive un régime contraire, soit que le traitement ne soit pas fidèlement appliqué. Jamais nos paysans ne voudraient s'aliter pour faire usage des émollients, rarement ils se condamnent à prendre quelques bains amidonnés. Volontiers, au contraire, si les premiers soins ne suffisent pas à les débarrasser de leurs croûtes, ils laissent là les préparations arsenicales et autres pour recourir à quelque charlatan, dont les pommades viendront hâter l'extension du mal et l'éterniser.

La teigne du menton, vulgairement connue sous le nom de dartre, est une affection ordinairement transmise par les rasoirs des barbiers de nos campagnes et parfois sans doute par l'usage du même essuie-main. On l'observe fréquemment.

La teigne faveuse, maladie dégoûtante, très contagieuse, qui peut devenir un véritable danger pour le milieu scolaire, est plus rare qu'autrefois.

La gale qui, il y a quelques années à peine, s'éternisait

souvent dans telle ou telle famille, devient moins fréquente aussi.

C'est surtout chez les enfants que certaines éruptions cutanées sont communes. Dans nos campagnes, du reste, un préjugé vulgaire les fait religieusement respecter comme autant d'émonctoires naturels qui entretiendraient la santé des enfants. Ces gourmes siègent de préférence à la face et au cuir chevelu. Bien que cette affection ne présente rien de grave, elle constitue néanmoins une sérieuse incommodité qu'on doit faire disparaître au plus vite, ne fut-ce que pour la gêne qu'elle apporte aux fonctions de la peau ou pour les attouchements dangereux, dont le prurit qu'elle détermine souvent, pourrait faire contracter la fâcheuse habitude. Plaisante coutume que celle de respecter la crasse et de ne pas détruire les poux sous prétexte qu'ils sucent la mauvaise humeur.

§ IX. — Diarrhée. Dysenterie.

C'est généralement aux mois de juillet, août et septembre qu'on voit se déclarer chaque année un grand nombre de diarrhées et de dysenteries. Une consommation énorme de fruits, souvent d'une maturité incomplète, des eaux en baisse, et partant de moins bonne qualité, des refroidissements fréquents, le surmenage et le manque presque absolu de précautions hygiéniques, telles sont les causes de la production et de la dissémination de la dysenterie qui frappe assez souvent, sous forme de petits foyers épidémiques, certains quartiers de nos campagnes. Comme moyen préventif, on pourrait porter pendant la saison chaude une large ceinture de flanelle appliquée immédiatement sur la peau de l'abdomen.

Mais c'est surtout chez les enfants en bas âge que la diarrhée est fréquente. Elle reconnaît souvent pour cause la funeste habitude qu'ont les mères de famille de donner de trop bonne heure à leurs enfants une nourriture solide et trop abondante. Dans nos campagnes, dès le cinquième mois, on commence à leur donner du pain qu'on a fait bouillir dans le pot à soupe ou des crêmes. Ce régime, triste fruit de la routine, des préjugés et aussi de la nécessité où se trouvent bien des femmes de se livrer aux travaux des champs, ne tarde pas à provoquer chez les nourrissons de fréquentes indigestions et à leur suite des maladies gastro-intestinales souvent mortelles. Fréquemment les chaleurs de l'été agissent comme auxiliaires d'une alimentation si mal comprise. C'est ce qui a lieu surtout à l'époque du sevrage : car malheureusement dans nos campagnes, on sèvre les enfants brusquement et de préférence pendant la saison chaude qui, d'après Trousseau, favorise plus que toute autre le développement des accidents diarrhéiques. Mais, ajoute ce savant clinicien, ce n'est pas l'âge de l'enfant mais bien le nombre de ses dents qui doit fixer l'époque du sevrage.

§ X. — Affections vermineuses,

Ce sont là des affections fort communes dans le canton, car l'eau est un milieu librement ouvert à l'invasion de tout un monde de parasites que l'on s'expose à avaler toutes les fois qu'on boit. Bien que l'ascaride lombricoïde et les oxyures soient particulièrement fréquents chez les enfants qui courent se désaltérer à la première source venue, souvent même au premier fossé, on fait, dans nos campagnes, jouer aux vers un rôle par trop exagéré. Les

mères, en effet, croient voir les vers partout. S'ils occasionnent fréquemment des troubles digestifs et généraux assez graves, tels que toux nerveuse, vomissements, convulsions, etc., il serait désirable qu'on exagérât beaucoup moins les accidents qu'ils provoquent et qu'on épargnât à ces jeunes enfants une foule de médicaments on ne peut plus désagréables et dont malheureusement le résultat le plus certain est d'abîmer leurs fragiles estomacs. La médecine populaire recourt volontiers à des colliers de gousses d'ail et à la grande absinthe qui, placée sous le nez de ces enfants, les fait, faute de mieux, étrangement gesticuler et grimacer.

A Aire, les vers, les ascarides lombricoïdes surtout, sont très communs dans le faubourg du Nord, alors qu'ils sont relativement rares dans le centre de la ville. Tout porte à croire qu'ils proviennent de l'eau dont on fait usage dans ce quartier.

Qu'on nous permette avant de terminer ce chapitre de formuler deux desiderata.

Dans notre canton, on ne reccurt pas assez souvent au médecin pour les maladies des enfants et le système d'emmaillottement laisse encore beaucoup à desirer. Dès sa naissance, l'enfant est enveloppé dans un maillot fortement serré et composé d'une couche de toile, d'un lange en laine, d'une couette en plume, et d'une bande ordinairement en laine. Au bout de quelques jours l'enfant est fixé dans un berceau en bois qu'on ne lui fait pas toujours quitter pour lui donner le sein et qui permet de le bercer pour l'endormir à l'aise. Il serait bon de voir adopter le mode d'emmaillottement décrit par M. Duce Sante, médecin italien, et recommandé par M. le professeur Layet dans son excellent ouvrage : *Hygiène et maladies des paysans.*

La nécessité d'une médecine gratuite ne se fait pas

sentir dans les campagnes du canton. Mais, pour rendre l'intervention du médecin souvent plus efficace, pourquoi ne pas établir dans chaque commune une boîte de secours qui renfermerait avec quelques médicaments d'urgence, tels que sulfate de quinine, tartre stibié, perchlorure de fer et laudanum, des bandes, des ventouses, quelques vésicatoires, etc. On remédierait ainsi à l'éloignement des pharmacies, quelquefois à 8 ou 10 kilomètres, et, le cas échéant, on sauverait la vie à plus d'un malheureux.

Survienne, en effet, un cas d'empoisonnement occasionné par l'agaric vénéneux, l'oxyde de cuivre ou quelque autre toxique, survienne un accès de fièvre pernicieuse, il serait urgent de pouvoir administrer immédiatement soit un vomitif, soit du sulfate de quinine à haute dose. Combien fâcheux ne peut-il pas devenir un retard de quelques heures!

Supposons une violente colique : quelques gouttes de laudanum suffiront à la guérir, et notre malade sera rétabli avant qu'on n'eût eu le temps de se rendre à la pharmacie la plus rapprochée.

Mais, dira-t-on, ne serait-il pas dangereux de confier une boîte pareille à une personne complètement étrangère à la pharmacie? Nullement: car tous les médicaments toxiques, préalablement dosés, pourraient être fermés dans un tiroir dont le médecin tiendrait la clef.

Cette boîte serait entretenue aux frais de la commune; mais seuls, les vrais indigents, recevraient les médicaments gratis. On le voit, cette mesure excellente à tous les points de vue, serait loin d'être une charge pour la commune. Et l'on sait que c'est presque toujours la question financière qui empêche les Conseils municipaux de prendre des délibérations favorables à des mesures souvent de la plus grande utilité.

CONCLUSIONS

Grâce à son heureuse situation géographique et climatérique, à la richesse et à la bonne qualité de ses productions territoriales, à la pureté de ses eaux et à la constitution de ses habitants, notre canton semble appelé à un brillant avenir au point de vue hygiénique. Il est étrangement regrettable que des superstitions sans nombre, des préjugés absurdes, la routine et l'insouciance surtout annihilent en partie ces immenses avantages ; car, si nos campagnards sont malades, cela tient le plus souvent au manque absolu de précautions au point de vue du vêtement, de l'alimentation et du logement. Puissent-ils sous peu, l'instruction obligatoire aidant, arriver à comprendre que si « la santé est le premier des biens, l'hygiène doit être le premier des arts. »

Vu bon à imprimer :
Le président de Thèse,
Dr LAYET.

Vu le Doyen de la Faculté,
Dr DENUCÉ.

Vu et permis d'imprimer :
Le Recteur de l'Académie de Bordeaux,
H. OUVRÉ.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Introduction	5
Chap. Ier — Situation. — Histoire. — Description géographique et géologique	7
Chap. II. — Agriculture. — Productions. — Faune et Flore.	11
Chap. III. — Climat. — Saisons. — Température. — Vents. — Pluie. — Observations barométriques et climatériques.	20
Chap. IV. — Ethnographie. — Caractère. — Mœurs. — Superstitions. — Langage.	24
Chap. V. — Habitations. — Chauffage. — Eclairage. — Vêtements. — Alimentation. — Boissons	37
Chap. VI. — Eaux potables et eaux minérales	51
Chap. VII. — Mouvement de la population. — Naissances. — Mariages. — Décès. — Suicides et folie. — Instruction. — Recrutement. — Moyenne de la taille. — Cas d'exemption.	58
Chap. VIII. — Maladies propres au canton	62
Conclusions	81

QUESTIONS DE THÈSE

Anatomie : Du bulbe.

Physiologie : Différences qui existent entre le sang veineux et le sang artériel.

Chimie : Principaux alcaloïdes naturels; principales amines composées artificielles.

Histoire naturelle : Reproduction et développement des fougères.

Pathologie externe : La tumeur blanche du coude.

Pathologie interne : Rapports du rhumatisme et des névroses.

Patologie générale : Différence entre la maladie spontanée et la maladie expérimentale.

Histologie et anatomie générale : De la lymphe.

Anatomie pathologique : Leucémie et mélanémie.

Médecine opératoire : Des différents procédés de désarticulation du genou.

Pharmacologie : Des teintures éthérées.

Matière médicale : Des divers quinquinas et de leurs alcaloïdes.

Thérapeutique : La digitale et la digitaline.

Hygiène : De la densité et de la raréfaction de l'air dans leurs effets sur l'organisme.

Médecine légale : Des blessures par arme à feu au point de vue médico-légal.

Accouchements : Des vices de conformation du bassin.

Bordeaux. — Imp. Nouvelle A. BELLIER et C^ie^, 16, rue Cabirol.